

# Rapport annuel 2006-2007



## La lutte pour la démocratie :

les défenseurs des droits humains  
en première ligne



**Droits et Démocratie**

Centre international des droits de la personne  
et du développement démocratique

1001, boul. de Maisonneuve Est  
Bureau 1100  
Montréal (Québec) H2L 4P9  
CANADA  
Tél. : 1 514 283-6073  
Télec. : 1 514 283-3792  
Courriel : dd-rd@dd-rd.ca  
Site Web : www.dd-rd.ca

### **Photo (page couverture)**

La militante Su Su Nway, de la Birmanie, récipiendaire du prix John-Humphrey pour la liberté 2006 décerné par Droits et Démocratie. Su Su Nway a courageusement contesté le travail forcé imposé par la junte militaire et a obtenu en 2005 un jugement d'une valeur historique contre ce régime. Il s'agissait du premier verdict prononcé contre cette pratique du régime militaire.  
Photo : Democratic Voice of Burma

### **Les données statistiques présentées dans ce rapport proviennent des sources suivantes :**

*L'état du monde 2007*, le recensement 2005 de la Colombie terminé en 2006 ([www.dane.gov.co/censo](http://www.dane.gov.co/censo)) et le Rapport mondial sur le développement humain 2006. Les données sur la situation des défenseurs des droits de l'homme proviennent du rapport de l'Organisation des Nations Unies (A/HRC/4/37/Add. 1) du 27 mars 2007, remis par la Représentante spéciale du Secrétaire général sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, et du Rapport annuel 2006 de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme.

© Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, 2007

### **Rédaction et coordination de la production**

Anyle Coté, agente, événements spéciaux et publications, Droits et Démocratie

### **Appui à la rédaction**

Antonio José Almeida, analyste juridique, et Amélie Forget, stagiaire, Droits et Démocratie

### **Appui à la production**

Lise Lortie, adjointe, publications, Droits et Démocratie

### **Traduction et révision linguistique**

Denise Veilleux et De Cruz & Schulman

### **Graphisme**

Green Communication Design inc.

Imprimé au Canada

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2007

Bibliothèque nationale du Canada, troisième trimestre 2007

ISBN : 978-2-923539-01-0

# Table des matières

<b>Message de la présidente du conseil d'administration</b>	<b>2</b>
<b>Message du président de Droits et Démocratie</b>	<b>3</b>
<b>Personnel de Droits et Démocratie en 2006-2007</b>	<b>4</b>
<b>Nos programmes</b>	<b>5</b>
<b>DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE</b>	<b>6</b>
<b>Droits et Démocratie a de nouveaux projets</b>	<b>14</b>
<b>Évaluer notre action en Afrique et dans les Amériques</b>	<b>17</b>
<b>DROITS DES FEMMES</b>	<b>19</b>
<b>DROITS DES AUTOCHTONES</b>	<b>22</b>
<b>MONDIALISATION ET DROITS DE LA PERSONNE</b>	<b>25</b>
<b>Le Réseau Droits et Démocratie</b>	<b>28</b>
<b>Nos initiatives spéciales</b>	<b>30</b>
<b>Nos relations avec le Parlement canadien</b>	<b>34</b>
<b>Nos partenariats institutionnels nationaux et internationaux</b>	<b>35</b>
<b>L'administration et les finances</b>	<b>40</b>
<b>Nos communications avec les médias et le public</b>	<b>41</b>
<b>Analyse des états financiers</b>	<b>43</b>
<b>Rapport de la direction</b>	<b>47</b>
<b>Rapport du vérificateur</b>	<b>48</b>
<b>Bilan financier</b>	<b>49</b>

## MANDAT

Créé par une loi du Parlement en 1988, Droits et Démocratie (Centre international des droits de la personne et du développement démocratique) est un organisme canadien non partisan qui a le mandat de promouvoir, d'appuyer et de défendre, à l'échelle internationale, les droits de la personne et le développement démocratique tels que définis dans la Charte internationale des droits de l'homme des Nations Unies. En partenariat avec la société civile et les gouvernements au Canada et à l'étranger, Droits et Démocratie met en œuvre et soutient des programmes visant à renforcer les lois et les institutions démocratiques, principalement dans les pays en développement.

Droits et Démocratie travaille à l'échelle nationale, régionale et internationale, et concentre son expertise autour de priorités thématiques – développement démocratique, droits des femmes, droits des peuples autochtones et droits économiques et sociaux (anciennement mondialisation et droits de la personne). Droits et Démocratie intervient aussi sur des questions d'ensemble liées à son mandat : le renforcement des mécanismes de protection des droits humains aux Nations Unies et d'autres organisations régionales, la défense des libertés civiles dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et l'impact des fondamentalismes religieux sur les droits humains.

Le budget de l'aide internationale au développement du Canada finance en majeure partie Droits et Démocratie, par l'entremise d'Affaires étrangères et Commerce international Canada et de l'Agence canadienne de développement international. Chaque année, la présidente du conseil d'administration remet un rapport des activités de Droits et Démocratie au ministre des Affaires étrangères, qui le dépose au Parlement. De plus, le vérificateur général du Canada examine, tous les ans, les comptes et les transactions de l'organisme. Droits et Démocratie est un organisme à but non lucratif qui accepte les dons de charité (numéro d'enregistrement : 0808345-59).

Dirigé depuis août 2002 par Jean-Louis Roy (et par Warren Allmand de 1997 à 2002 et Edward Broadbent de 1989 à 1996), Droits et Démocratie est administré par un conseil d'administration de 13 membres dont Janice Stein assure la présidence.

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chris Kralik



Grâce à l'augmentation de notre budget de fonctionnement consentie par le Parlement durant les deux dernières années, et aux efforts importants déployés pour recueillir des fonds supplémentaires auprès de sources publiques et privées, nous avons pu accroître nos activités pour favoriser une mise en oeuvre concrète des droits de la personne. Nous continuons à soutenir les défenseurs des droits humains qui oeuvrent en première ligne, au risque de leur vie, pour assurer les droits fondamentaux et la démocratie. Nous travaillons aussi d'une manière plus systématique, et avec un nombre toujours croissant d'organisations internationales, afin de constituer ou de renforcer les institutions nationales et locales tout en poursuivant nos actions de plaidoyer afin que les États, à l'échelle régionale et internationale, reconnaissent et respectent pleinement les droits de la personne.

Ces dernières années, nous avons recentré notre programmation à l'échelon national sur un nombre plus restreint de pays prioritaires. Nous avons consacré des ressources financières considérables à la réalisation de notre mandat de Développement Démocratique qui vise à élaborer des stratégies d'intervention à plus long terme dans les pays. Nous avons maintenu notre appui au développement de nos priorités thématiques en matière de droits humains, à savoir : les Droits des femmes, les Droits des peuples autochtones ainsi que les Droits sociaux et économiques (la nouvelle appellation). Nous avons aussi fait des efforts afin d'établir des liens avec la prochaine génération de défenseurs des droits humains au Canada et dans les pays en développement. Enfin, je suis particulièrement fière de dire que nous avons franchi des étapes importantes en vue d'instaurer, au sein de notre institution, une culture de l'évaluation, de l'apprentissage et de la reddition des comptes.

En terminant, je remercie nos deux membres internationaux sortants, Vitit Muntarbhorn (Thaïlande) et Sofia Macher (Pérou), pour leur engagement et leur précieuse contribution. Je souhaite aussi la bienvenue aux deux membres internationaux qui se sont joints au conseil cette année : Sima Samar (Afghanistan) et Guido Riveros Franck (Bolivie).

De nombreux défis nous attendent, mais j'ai confiance en notre institution. Je sais qu'avec la collaboration de sa direction et de son personnel, elle saura les relever.

Janice Stein

### *Membres du conseil d'administration en 2006-2007*

Baha R. Abu-Laban (Canada); Saad Eddin Ibrahim (Égypte); Nancy Riche (Canada); Guido Riveros Franck (Bolivie); Peter S. Li (Canada); Jean-Louis Roy, président (Canada); Sima Samar (Afghanistan); et Michael Small (Canada); Janice Stein, présidente du conseil d'administration (Canada).

## MESSAGE DU PRÉSIDENT DE DROITS ET DÉMOCRATIE

Chris Kralik



Cinq ans déjà! La fin d'un mandat, des résultats consignés dans ce rapport.

D'abord, le renforcement de la pertinence de Droits et Démocratie dans le système canadien. Créée par le Parlement, notre institution a, en 2006, enrichi son dialogue avec ce dernier, ses comités permanents, les partis politiques qui l'animent, la haute fonction publique qui le nourrit. Elle a aussi approfondi ses partenariats avec de nombreuses organisations de la société civile canadienne.

Une équipe renouvelée, capable de propositions : une culture institutionnelle désormais axée sur l'obtention de résultats, l'évaluation permanente, une capacité de réagir en situation d'urgence, et dotée de moyens pour porter ses messages au Canada et dans le monde. En 2006-2007, les visites sur nos sites Web ont triplé, atteignant le seuil du million de visiteurs.

Un plan quinquennal privilégiant les interventions nationales comme le demande notre mandat, faisant du droit des femmes, un axe majeur de son action, accordant aux droits des peuples autochtones, une attention privilégiée, et aux droits sociaux et économiques, leur pleine reconnaissance. Des programmes triennaux, novateurs, voire audacieux, comprenant les activités d'une quarantaine de délégations du Réseau Droits et Démocratie que nous avons créées dans autant d'universités au pays et dans le monde.

Des ressources humaines et financières enrichies : de 27 à 42 employés au cours des cinq dernières années; de 4,9 millions \$ à 8,8 millions \$ pour notre budget de base et plus de 3,3 millions \$ en ressources supplémentaires pour les deux dernières années, sans compter un engagement additionnel de 5 millions \$ de la part de l'Agence canadienne de développement international pour les trois prochaines années, afin d'enrichir notre programmation dans certains pays.

Ces résultats témoignent de l'engagement d'une équipe comprenant le conseil d'administration, de partenaires au Canada et à l'étranger, d'une gestion exigeante concourant à la réalisation d'un mandat essentiel : la mise en œuvre de l'ensemble des droits humains par l'instauration de la démocratie à l'échelle de la famille humaine.

A handwritten signature in black ink that reads "Jean-Louis Roy". The signature is fluid and cursive.

Jean-Louis Roy

*En 2006-2007, 15 % de nos revenus totaux, soit plus de 1,5 million \$, provenaient de sources autres que notre allocation parlementaire annuelle.*

## PERSONNEL DE DROITS ET DÉMOCRATIE EN 2006-2007

Akouété Akakpo-Vidah, agent régional, Afrique  
Antonio José Almeida, analyste juridique, obligations internationales et pratiques nationales  
Lara Arjan, agente régionale, Moyen Orient et Maghreb (en congé de maternité)  
Sylvain Aubé, webmestre, sites affiliés  
Sylvain Beauchamps, agent, partenariats  
Naïma Bendriss, agente régionale, Moyen-Orient et Maghreb  
Caroline Brodeur, agente de programme intérimaire, Droits économiques et sociaux  
Ariane Brunet, coordonnatrice, Droits des femmes  
Maria-Eugenia Cardenas, agente de programme, Droits des peuples autochtones  
Louise Chicoine, adjointe administrative  
Marie-France Cloutier, directrice de l'Administration et des ressources  
Anyle Coté, agente, événements spéciaux et publications  
Gisèle Eva Côté, agente de programme, Droits des femmes  
Patricia Daigle, coordonnatrice du soutien administratif  
Madeleine Desnoyers, agente régionale, Amériques  
Nicholas Galletti, agent régional, Amérique latine  
Cynthia Gervais, coordonnatrice, Réseau Droits et Démocratie  
Leila Kayali, webmestre  
France-Isabelle Langlois, directrice adjointe, politiques et programme  
Louise Lavallée, coordonnatrice, Centre de documentation  
Anne-Marie Lavoie, adjointe principale, ressources humaines  
Karim-André Laz, agent régional intérimaire, Afrique  
Marie Léger, coordonnatrice, Droits des peuples autochtones  
Jean-François Lesage, agent régional, Asie  
Geneviève Lessard, agente de programme, Développement démocratique  
Micheline (Mika) Lévesque, agente régionale, Asie  
Lloyd Lipsett, adjoint principal au président  
Maxime Longangué, agent régional, Afrique  
Lise Lortie, adjointe, publications  
Carmen Melfi, réceptionniste

Diane Mignault, adjointe administrative  
Louis Moubarak, agent, relations extérieures  
Razmik Panossian, directeur des Politiques, des programmes et de la planification  
Geneviève Paul, agente de liaison, Réseau Droits et Démocratie  
Viviane Poirier, adjointe au président  
Lauren Ravon, agente aux évaluations  
Nancy Rochefort, commis à la comptabilité  
Jean-Louis Roy, président  
Carole Samdup, agente de programme, Droits économiques et sociaux (anciennement Mondialisation et droits de la personne)  
Steve Smith, agent, relations extérieures  
Isabelle Solon Helal, agente de programme, Droits des femmes  
Marie St-Louis, agente de programme, Droits des peuples autochtones (en congé de maternité)  
Patrick St-Louis, adjoint, archives et bases de données  
Kingslyne Toussaint, assistante, Centre de documentation  
Dominic Tremblay, adjoint principal, ressources financières et matérielles  
Isabelle Vallée, adjointe administrative (en congé de maternité)  
Michael Wodzicki, coordonnateur, Développement démocratique  
Elana Wright, agente de liaison, Réseau Droits et Démocratie (en congé de maternité)

### Personnel en Haïti

Claudy Cauvin, administratrice; François Démésier, formateur; Jean-Raymond Jean, chauffeur; Danièle Magloire, coordonnatrice; Josette Montmaitre, préposée à l'entretien ménager; et Yves Saint-Louis, commissionnaire-réceptionniste.

## NOS PROGRAMMES

L'exercice financier 2006-2007 correspond à la deuxième année de mise en œuvre de notre plan de programmation quinquennal (2005-2010). Préparé par l'équipe des programmes et les membres de la direction, ce plan est revu chaque année par notre conseil d'administration.

Nos pays prioritaires sont l'Afghanistan, la Birmanie, la Bolivie, la Chine, la Colombie, la Côte d'Ivoire, Haïti, l'Indonésie, la Jordanie, le Maroc, la République démocratique du Congo, le Soudan et le Zimbabwe. Certains sont nouveaux dans notre programmation, alors que d'autres sont des pays dans lesquels nous sommes engagés depuis plusieurs années.

Nous travaillons également à l'échelle régionale, auprès de l'Organisation des États américains (OEA) et de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, ainsi qu'à l'échelle internationale où nous suivons notamment les travaux du Conseil des droits de l'homme et des mécanismes spéciaux.

Nos programmes se déploient généralement sur une période de trois ans. Ils suivent des objectifs clairement exprimés, précisent les besoins en matière de communication et prévoient des évaluations d'étape. Dans la plupart des cas, la recherche de financement additionnel en fait partie intégrante. D'importantes ressources sont aussi réservées à des interventions d'urgence dans les pays où s'accélère le processus de démocratisation et où il est nécessaire d'intervenir « en temps réel ». Cette année, nous avons notamment enrichi notre programmation pour y ajouter la Mauritanie.

Dans tous les cas, nous travaillons avec des partenaires de la société civile, des institutions publiques et des organisations internationales. Avec eux, nous œuvrons à l'émergence de pratiques et d'institutions visant le développement démocratique durable, y compris, naturellement, la protection des droits humains.

### *Qui sont les défenseurs des droits humains ?*

L'expression « défenseurs des droits humains » désigne les hommes et les femmes qui, à titre individuel ou collectif, œuvrent pacifiquement en faveur de la promotion et de la mise en œuvre des droits reconnus dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et garantis dans les divers instruments internationaux et les lois nationales. Les défenseurs des droits humains se définissent essentiellement par ce qu'ils font pour garantir les droits des autres personnes plutôt que par ce qu'ils sont (leur occupation, leur titre ou leur organisation). Ce sont : des avocats qui plaident la cause de prisonniers politiques et leur droit à un procès équitable; des mères de disparus qui manifestent pour obtenir la vérité sur le sort de ces derniers; des journalistes, des professeurs, des syndicalistes et des environnementalistes qui luttent pour le respect des droits économiques; des communautés paysannes et autochtones qui se mobilisent pour la reconnaissance de leurs droits; des organisations qui luttent contre l'impunité des auteurs de violations des droits humains...

# DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE

Favoriser l'émergence de pratiques et d'institutions démocratiques

*Dans plus de 80 pays, militer pour le respect des droits de la personne est une activité qui comporte des risques importants. C'est particulièrement le cas dans les pays en situation de conflits et là où le pouvoir judiciaire n'a pas la force ou l'indépendance nécessaire pour poursuivre les auteurs de violations des droits humains. Les organisations et les individus qui militent chaque jour pour l'avancement des droits humains et de la démocratie sont souvent pris pour cible par les autorités ou les acteurs non étatiques. Ils le font donc souvent au péril de leur vie. C'est dans ce contexte que Droits et Démocratie appuie le travail des individus et des organisations des pays en développement qui luttent pour renforcer les institutions démocratiques là où elles existent et pour les créer là où elles font défaut.*



## **Population (en 2005) :**

31 478 000 habitants

## **Nature du régime :**

monarchie constitutionnelle

## **Dernières élections :**

1<sup>er</sup> octobre 2002; élections législatives prévues le 7 septembre 2007

## **Indicateur du développement humain (sur 177 pays) :**

123 (moyen), tendance à la hausse

## **MAROC : accompagner une démocratie émergente**

Du 11 au 18 février 2007, Droits et Démocratie, en partenariat avec Élections Canada, a accueilli 13 professionnels des médias en provenance du Maroc afin qu'ils se familiarisent avec les procédures et les règles d'éthique en vigueur au Canada pour assurer une couverture électorale équilibrée et équitable. Dans le cadre de leur mission, ces professionnels ont participé à diverses activités à Ottawa : une session de travail avec M. Jean-Pierre Kingsley, directeur général des élections du Canada; des rencontres avec les représentants du ministère des Affaires étrangères, de l'Agence canadienne de développement international et des partis politiques (Bloc québécois et Nouveau Parti démocratique). À Montréal, ils ont entre autres rencontré des représentants de la firme de sondage Léger Marketing, des membres du Conseil de presse du Québec ainsi que des journalistes du quotidien *Le Devoir* et de Radio-Canada.

Par ailleurs, Droits et Démocratie et l'Institut national démocratique pour les affaires internationales (NDI) ont organisé une mission d'observation électorale au Québec, du 17 au 27 mars 2007, pour des représentants de quatre partis politiques marocains. Cette mission coïncidait avec la campagne électorale pour



l'élection d'un nouveau gouvernement québécois, qui était prévue le 26 mars 2007. Les quatre partis représentés étaient le Mouvement populaire (MP), le Parti pour le progrès et le socialisme (PPS), le Rassemblement national des indépendants (RNI) et l'Union socialiste des forces populaires (USFP). La délégation a eu plusieurs rencontres avec des représentants de partis politiques (Parti libéral du Québec, Parti québécois et Action démocratique du Québec), d'Élections Canada et d'Élections Québec, des candidats, des organisateurs et des journalistes (*Le Devoir*). Elle a alors eu l'occasion de se familiariser avec les pratiques québécoises en matière d'organisation et de communication politiques, et de mieux comprendre le fonctionnement du système électoral québécois et des institutions québécoises et canadiennes.

En partenariat avec l'Association régionale de développement du Gharb (ARDG) basée à Sidi Yahia du Gharb, Droits et Démocratie a récemment démarré un projet dont l'objectif est de renforcer les capacités structurelles et organisationnelles de l'ARDG. Le projet vise aussi à soutenir l'ARDG dans sa volonté d'œuvrer auprès des jeunes de Sidi Yahia qui disposent de peu d'espaces d'expression dans cette région, l'une des plus marginalisées du royaume. Au cours des trois prochaines années, des jeunes filles et garçons de 15 à 25 ans pourront ainsi recevoir une formation sur les droits humains, les valeurs démocratiques et la pratique du plaidoyer au moyen de différents outils de sensibilisation et d'éducation. Par ailleurs, dans le cadre de certains cours dispensés au lycée Ibn Zaydoun, le seul que compte la région, les étudiantes et les étudiants seront initiés aux principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme et aux concepts relatifs aux droits humains et à la démocratie. On les invitera aussi à participer à l'aménagement et à l'équipement d'une médiathèque spécialisée sur les questions de droits humains et de développement démocratique dans leur lycée.

À sa réunion de juin 2006, le conseil d'administration a pris la décision d'organiser au Maroc la Conférence internationale annuelle de Droits et Démocratie. À la suite de larges consultations avec le Collectif Démocratie et Modernité, il a été décidé qu'elle aurait

lieu à Casablanca, les 8 et 9 juin 2007. Organisée conjointement avec le Collectif, elle réunira des experts et des acteurs de la scène internationale, canadienne et marocaine autour du thème « La démocratie, valeur universelle ? ».

Nos interventions au Maroc s'inscrivent dans un engagement à long terme. En 2004, Droits et Démocratie avait produit, avec des chercheurs marocains, une étude sur le développement démocratique dans ce pays. La publication a ensuite servi de référence pour un Forum national et une série de rencontres régionales menés par Espace Associatif avec l'appui de Droits et Démocratie.

### *Les défenseurs des droits humains en bref*

Le Maroc est en processus de démocratisation et il s'éloigne du modèle d'« autocratie libérale » qui l'a longtemps caractérisé. Depuis 1990, il a fait des progrès considérables en matière de droits de la personne. L'accession au trône du roi Mohammed VI, en 1999, a suscité beaucoup d'espoir chez les défenseurs des droits humains. Des efforts ont été faits par la société civile et les institutions pour moderniser et démocratiser le pays, ainsi que pour s'attaquer au problème de l'impunité pour les crimes graves et systématiques du passé, en particulier les « disparitions » et la torture. Cependant, les défenseurs des droits humains continuent de rencontrer de multiples entraves en ce qui concerne l'exercice des droits à la liberté d'opinion, d'expression, d'association, de réunion et de rassemblement pacifique. La législation en vigueur maintient d'importantes restrictions à la liberté de la presse. Critiquer le régime monarchique ou émettre des commentaires négatifs sur la famille royale est passible d'une peine d'emprisonnement de trois à cinq ans. Il existe aussi encore des cas où la police fait un usage disproportionné de la force pour disperser les manifestants ou pour procéder à des interpellations.

## ZIMBABWE : dénoncer et documenter les violations des droits humains

Depuis quelques années, la situation des droits humains au Zimbabwe ne cesse de se détériorer. Le régime répressif du président Robert Mugabe multiplie les violations des droits humains, s'oppose brutalement à toute manifestation publique et fait taire toute critique. Confronté à une inflation qui dépassait les 1 700 % en 2006-2007 et à un taux de chômage oscillant entre 70 % et 80 %, le régime Mugabe s'accroche au pouvoir : il combat farouchement les forces démocratiques et il réduit au silence les acteurs de la société civile.



### Population (en 2005) :

13 010 000 habitants

### Nature du régime :

présidentiel; malgré la Constitution prévoyant des élections au suffrage universel libre, le président, Robert Mugabe, contrôle le pays d'une main de fer depuis plus de 20 ans.

### Dernières élections :

31 mars 2005

### Indicateur du développement humain (sur 177 pays) :

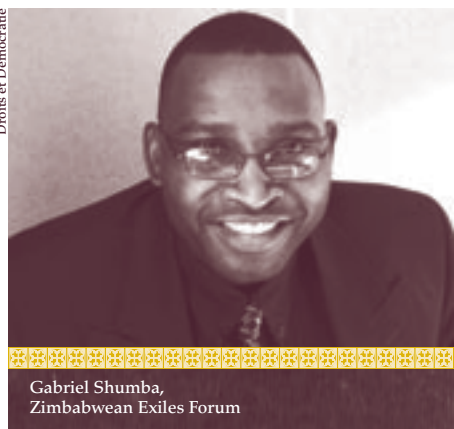
151 (faible), tendance à la baisse

Droits et Démocratie a invité Gabriel Shumba, directeur exécutif du Zimbabwean Exiles Forum (ZEF), à visiter le Canada pour sensibiliser la population à la situation des droits humains dans son pays. Au cours de la tournée organisée du 11 octobre au 7 novembre 2006,

M. Shumba a donné des conférences publiques à Vancouver, Edmonton, Calgary, Toronto, Ottawa, Montréal et St-John's. Il a eu des entretiens avec des parlementaires ainsi qu'avec plusieurs représentants gouvernementaux et non gouvernementaux. Sa tournée, largement couverte par les médias, lui a permis de présenter les résultats préliminaires de son travail d'enquête, mené avec l'appui de Droits et Démocratie, pour recueillir les témoignages de victimes de violations des droits humains au Zimbabwe et en Afrique du Sud. On estime à trois millions le nombre de Zimbabweens qui se sont réfugiés en Afrique du Sud pour des raisons économiques ou politiques.

Grâce à l'appui financier et institutionnel de Droits et Démocratie, ZEF a recueilli jusqu'à ce jour plus de 250 témoignages de Zimbabweennes et de Zimbabweens victimes de torture. De ce nombre, 154 cas ont été documentés et pourraient un jour servir de preuves devant les tribunaux. Cinq ont été soumis officiellement à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples qui les étudie présentement. Droits et Démocratie a d'ailleurs fourni son appui à certaines victimes de façon à ce qu'elles puissent témoigner devant la Commission. Il est à noter que plusieurs nouveaux cas seront déposés à la Commission dans l'année qui vient.

Droits et Démocratie



Gabriel Shumba,  
Zimbabwean Exiles Forum

Droits et Démocratie a aussi poursuivi ses activités de plaidoyer afin que le Canada, de concert avec d'autres pays, joue un rôle de premier plan pour mettre un terme aux violations massives des droits humains au Zimbabwe. En juin dernier, le Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada a adopté une motion demandant au ministre de la Justice d'étudier la possibilité de recourir à la *Loi canadienne sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre* afin d'inculper le président Mugabe pour des violations des droits de la personne commises au Zimbabwe. Le Comité devait faire connaître ses conclusions avant le 15 novembre 2006. Compte tenu de la décision du gouvernement canadien de ne pas aller de l'avant, Droits et Démocratie a continué à faire pression afin qu'il pose des gestes concrets pour combattre l'impunité dont jouit le président Mugabe.

Pour l'année 2007-2008, ZEF et Droits et Démocratie prévoient étendre leur travail d'enquête au Botswana et constituer une banque de données pour documenter les violations des droits humains. Cette banque sera utile pour les victimes ou leurs représentants qui voudront obtenir réparation dans l'éventualité d'un changement politique au Zimbabwe. Une mission d'observation au poste frontalier de Beytbridge est aussi prévue afin de documenter le parcours des Zimbabwéens qui traversent illégalement en Afrique du Sud.

### *Les défenseurs des droits humains en bref*

Au Zimbabwe, la situation des défenseurs des droits humains est reconnue comme l'une des pires du continent africain. En 2006, le harcèlement, les menaces de mort, les actes de torture, les arrestations et les détentions arbitraires ont ponctué leurs activités militantes. Des représentants de plusieurs ONG ont reçu des menaces de mort, subi des campagnes de diffamation et vu leurs sources de financement étranger coupées. La situation des droits humains est en outre menacée par l'adoption de nouveaux textes législatifs particulièrement restrictifs contraires à la Constitution et aux normes internationales relatives aux droits humains. Présentés à l'origine comme un moyen de protéger la sécurité nationale ou de faciliter l'accès à l'information, ces textes de loi ont permis au gouvernement de réduire au silence ses opposants et ses détracteurs, et de bloquer toute possibilité de débat au Zimbabwe. La Loi portant codification et réforme du Code pénal, qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2006, est venue s'ajouter à un arsenal juridique déjà extrêmement répressif.

## COLOMBIE : une programmation élargie pour soutenir le développement démocratique

Déchirée par la guerre civile depuis 40 ans, la Colombie vit la pire crise humanitaire des Amériques. Au premier rang des populations les plus touchées, les autochtones qui se retrouvent souvent au centre des conflits parce que les belligérants convoitent leurs territoires riches en ressources naturelles.



### Population (en 2005) :

42 090 502 habitants

### Nature du régime :

présidentiel

### Dernières élections :

28 mai 2006; le mandat du président Álvaro Uribe, au pouvoir depuis 2002, a été reconduit au premier tour jusqu'en 2010.

### Indicateur du développement humain (sur 177 pays) :

70 (moyen), tendance à la hausse

La dernière année a été l'occasion pour Droits et Démocratie d'élargir sa programmation en Colombie pour y inclure un appui au développement démocratique. Nous avons établi un premier partenariat en ce sens avec l'Institut de formation populaire (Instituto Popular de Capacitación, IPC), basé à Medellin, afin d'accompagner les instances locales de délibération et de concertation appelées *assemblées constituantes* dans la région d'Antioquia. Composées d'acteurs sociaux de plusieurs secteurs des différentes

Droits et Démocratie



Membres de la mission internationale sur la situation des peuples autochtones de Colombie en compagnie d'autochtones colombiens, septembre 2006

municipalités, ces assemblées se sont données pour mandat de réfléchir aux questions liées à la paix, au développement et aux modalités de participation citoyenne (plans de développement et budgets participatifs). Le projet, échelonné sur trois ans, comporte plusieurs phases, notamment : une recherche participative sur les assemblées constituantes; des activités destinées à renforcer les capacités organisationnelles et à rendre plus visible le travail de ces assemblées; une campagne d'éducation populaire; et la mise sur pied d'un programme de formation à long terme (une école). Il servira de projet-pilote pour d'autres communautés du pays qui seraient tentées de reproduire une telle expérience.

Nous avons aussi poursuivi notre travail consacré aux droits des peuples autochtones en Colombie. Du 19 au 26 septembre 2006, nous avons participé à la mission de suivi des recommandations que le Rapporteur spécial sur la situation des droits humains et des libertés fondamentales des populations autochtones, Rodolfo Stavenhagen, avait émises lors de sa visite dans ce pays en 2004. La mission était organisée par l'Organización Nacional Indígena de Colombia (ONIC), par l'entremise de son Conseil national autochtone pour la paix (Consejo Nacional Indígena de Paz – CONIP). Elle avait pour objectif d'évaluer le degré de mise en œuvre des recommandations par rapport à la situation actuelle des peuples autochtones. Il faut savoir qu'en Colombie, 12 des 84 peuples autochtones sont en voie d'extinction et une majorité d'entre eux vivent dans les régions d'Amazonas, de Putumayo et de Guaviare.

Les représentants de diverses organisations des droits de la personne et de la société civile d'Europe, d'Amérique latine, des États-Unis et du Canada ainsi que des observateurs des Nations Unies et de plusieurs ambassades, qui composaient la mission, ont visité cinq régions. Des entrevues ont eu lieu avec les communautés autochtones, les populations civiles locales et les autorités militaires ainsi que des représentants des Nations Unies et du gouvernement à Bogota. Les membres de la mission ont aussi participé au Forum national des femmes autochtones et au Forum national pour la survie des peuples autochtones, ce qui leur a permis de mieux comprendre les violations dont sont victimes les autochtones.

Pour donner suite à la mission, Droits et Démocratie a organisé, en collaboration avec le Centre de recherche sur l'Amérique latine et les Caraïbes de l'Université York (CERLAC), une conférence intitulée « Ethnicité, violence et exclusion en Colombie : les luttes des peuples autochtones et afro-colombiens », à Toronto, les 15 et 16 mars 2007. Les militants, les universitaires et les représentants des peuples autochtones et afro-colombiens de la Colombie ont pu examiner la situation dramatique à laquelle font face ces communautés et réfléchir à des solutions.

Kathy Price



*Kimy Pernía Domicó, leader du peuple autochtone Embera Katio, a été enlevé le 2 juin 2001 par des hommes armés à motocyclette alors qu'il se trouvait dans son village de Tierralta, dans la province de Córdoba. Lauréat du prix John-Humphrey pour la liberté en 2003, M. Domicó dirigeait les efforts de son peuple en vue d'attirer l'attention de la communauté internationale sur les*

*répercussions du barrage hydroélectrique Urrea qui menace les territoires ancestraux et le mode de vie traditionnel des autochtones. En février 2007, Salvatore Mancuso, un chef paramilitaire colombien, a révélé qu'il avait tramé l'enlèvement et l'assassinat de Kimy après avoir tenté de le discréditer en déclarant qu'il était impliqué dans la guérilla. En réponse à cette confession, Droits et Démocratie, de concert avec d'autres organisations de défense des droits humains comme Amnesty International (Canada) et KAIROS, a mené une campagne pour appuyer les Embera Katio de Colombie, réfuter les allégations contre Kimy et demander que les responsables de son assassinat soient traduits en justice. Ils ont entre autres publié une lettre destinée au gouvernement colombien, que signaient 61 parlementaires et plus de 40 organisations de la société civile du Canada, dans le journal colombien El Tiempo, le 12 février 2007.*

### *Les défenseurs des droits humains en bref*

La Colombie demeure un pays peu sécuritaire et dangereux pour les défenseurs des droits humains, les syndiqués, les universitaires et les journalistes qui jettent un regard critique sur le conflit armé et la situation des droits humains. La moindre prise de position peut entraîner des représailles de la part des belligérants impliqués dans le conflit. Dans ses rapports de 2006 et de 2007 sur la Colombie, la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a dénoncé la situation difficile des défenseurs des droits humains. Elle a souligné qu'ils sont victimes d'attentats, d'actes de harcèlement, d'homicides et de menaces, sans oublier les détentions arbitraires, les disparitions forcées et les accusations de rébellion basées sur des sources d'une fiabilité douteuse.

La corruption et l'impunité des autorités gouvernementales, policières et militaires persistent. Malgré les progrès réalisés sur le plan normatif, les violations subies par les groupes les plus vulnérables ne font que très rarement l'objet d'une enquête et leurs auteurs ne sont presque jamais traduits en justice. En juin 2006, la Commission interaméricaine des droits de l'homme a exprimé son inquiétude devant cette situation. Elle a exhorté le gouvernement colombien à respecter ses responsabilités judiciaires, à adopter des mesures de protection pour les défenseurs des droits humains et à soutenir les victimes de violations des droits humains.

## HAÏTI : la société civile profite de formations sur le plaidoyer

En 2006, Haïti a fait des progrès en matière de développement démocratique avec la tenue des élections présidentielles, parlementaires et locales, sans compter une amélioration notable du climat de sécurité vers la fin de l'année. Il reste toutefois d'énormes défis à relever en ce qui concerne plus précisément la consolidation des institutions démocratiques et la primauté du droit, et le resserrement des relations entre l'État et la société. La programmation de Droits et Démocratie en Haïti a pour but de contribuer à la consolidation de la démocratie et des droits humains, et nous avons obtenu des résultats importants à cet égard dans la dernière année.



### Population (en 2005) :

8 528 000 habitants

### Nature du régime :

présidentiel

### Dernières élections :

présidentielles et législatives : 7 février 2006 (premier tour); 21 avril 2006 (deuxième tour); locales et municipales : 3 décembre 2006

### Indicateur du développement humain (sur 177 pays) :

154 (faible), stable

À la suite de l'ouverture d'un bureau à Port-au-Prince, Droits et Démocratie a mis au point un programme complet de formation sur le plaidoyer qui comprend un manuel et un guide. Plus de 200 personnes (dont 40 % étaient des femmes) appartenant à 50 groupes de la société civile venus de sept des dix départements d'Haïti ont déjà bénéficié du programme. Très satisfaits de la formation reçue, les participantes et participants disaient avoir hâte d'élaborer et de mener des campagnes de plaidoyer. Droits et Démocratie assure un suivi avec plusieurs de ses partenaires en leur offrant une aide technique pour concevoir leurs campagnes.

Au début de 2007, Droits et Démocratie a noué un partenariat avec le Groupe d'appui aux rapatriés et réfugiés (GARR), permettant d'offrir de la formation ainsi que de l'aide technique et financière pour mener une campagne en Haïti afin de renforcer le système d'enregistrement de l'état civil et d'identification

*Après une dizaine de jours au Canada, ces jeunes reviennent au pays avec une idée générale de la structure démocratique particulière au Canada et des notions plus précises sur les préoccupations des jeunes Canadiens et Canadiennes par rapport aux grandes questions qui se posent aujourd'hui dans leur pays. À travers des sessions intensives de débats et d'échanges, les bases ont été posées pour la construction de véritables passerelles entre les jeunes haïtiens et haïtiennes et les jeunes canadiens et canadiennes pour réfléchir ensemble à la construction de nos démocraties.*

*Lorraine Mangonès, coordonnatrice générale des Programmes, FOKAL, lors de la conférence de suivi en Haïti du projet Vague du futur, le 12 avril 2007.*

nationale. Un système universel du genre est essentiel pour protéger les droits humains; c'est aussi un mécanisme fondamental pour assurer le bon fonctionnement de la démocratie. Par son partenariat avec le GARR, Droits et Démocratie veut renforcer les capacités de la société civile pour qu'elle puisse influencer les politiques publiques et contribuer à la réalisation progressive du droit à l'identité de la population haïtienne.

Augmenter la participation des jeunes à la vie démocratique est une autre de nos priorités en Haïti. La majorité de la population a moins de 30 ans, mais elle est largement absente des grands débats qui se déroulent dans le pays. Dans le cadre du projet Vague du futur, Droits et Démocratie a donc invité neuf jeunes haïtiens engagés dans la vie sociale et culturelle de leurs communautés à visiter le Canada pour constater comment les jeunes participent, ici, à la démocratie. Au cours d'un atelier d'une durée de deux jours en février 2007, les participants haïtiens ont côtoyé des étudiants des universités canadiennes membres du Réseau Droits et Démocratie ainsi que des experts d'Haïti et du Canada. L'atelier avait pour but de cerner les obstacles qui empêchent les jeunes

Droits et Démocratie



L'équipe de notre bureau en Haïti (de gauche à droite) : Danièle Magloire, coordonnatrice; François Démésier, formateur; Claudy Cauvin, administratrice; Yves Saint-Louis, commissionnaire-réceptionniste; Josette Montmaitre, préposée à l'entretien ménager; et Jean-Raymond Jean, chauffeur. Ouvert depuis mars 2006, notre bureau bénéficie de l'appui de l'Agence canadienne de développement international.

d'aider à la construction de la démocratie en Haïti et de formuler des propositions pour améliorer cette situation. À leur retour, les jeunes haïtiens ont organisé une conférence nationale à la Fondation Connaissance et Liberté (FOKAL), à Port-au-Prince. Durant cette conférence diffusée à la télévision, ils ont relaté leurs expériences à d'autres jeunes dans l'espoir d'amorcer un dialogue national sur la participation des jeunes.

### *Les défenseurs des droits humains en bref*

Défendre les droits humains était un travail dangereux encore tout récemment en Haïti où se sont succédé les gouvernements autoritaires et répressifs. De nombreux groupes armés illégaux et de gangs criminels continuent de sévir dans le pays, mais ils ne sont pas, croit-on, dirigés par le gouvernement. La Police nationale d'Haïti – qui a longtemps violé elle-même les droits humains – a maintenant adopté d'importantes mesures, avec la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), afin de neutraliser les groupes armés et de rétablir la sécurité à Port-au-Prince.

Même si la sécurité s'est améliorée et que les défenseurs des droits humains peuvent désormais agir sans craindre les menaces et les représailles, ils doivent surmonter encore beaucoup d'obstacles. Les responsables de violations des droits humains, en particulier des cas de violences fondées sur le sexe, se livrent souvent à des manœuvres afin d'intimider les victimes, les témoins et les groupes de défense des droits des femmes lorsque leurs crimes sont portés devant le tribunal. Le système judiciaire haïtien est largement dysfonctionnel, ce qui perpétue la situation d'impunité généralisée; de nombreux crimes commis envers les défenseurs des droits humains restent donc impunis. Les responsables des meurtres des journalistes Jean Dominique, Brignol Lindor et Jacques Roche n'ont toujours pas été traduits en justice. Enfin, il subsiste en Haïti bien des obstacles juridiques et administratifs qui limitent la mise sur pied d'organisations de la société civile, une situation qui nuit à l'exercice de la liberté d'association pour les défenseurs des droits humains.

## DROITS ET DÉMOCRATIE A DE NOUVEAUX PROJETS

*Au cours du premier semestre de 2007, Droits et Démocratie a démarré plusieurs nouveaux projets en Chine, en Indonésie, en Bolivie et en Mauritanie. Il s'agit de nouveaux pays pour notre organisme, qui amorce la deuxième année de mise en œuvre de son programme quinquennal.*

### CHINE

En mars 2007, Droits et Démocratie a conclu un partenariat avec le Centre des droits humains de l'École centrale du Parti communiste chinois dans le but de favoriser la réflexion sur les droits humains et le développement démocratique en Chine. L'École centrale du Parti communiste chinois a pour mandat de former la nouvelle génération de décideurs chinois et de conseiller le pouvoir central chinois en matière de politiques publiques. Parmi les activités qui seront organisées durant l'année à venir, mentionnons un séminaire conjoint en Chine et des visites d'études au Canada et en Chine. Pour leur premier séjour d'études au Canada, qui coïncidera avec le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Charte canadienne des droits et libertés, les professeurs de l'École centrale du Parti communiste chinois apprendront à mieux connaître les processus démocratiques canadiens et les relations entre le gouvernement et la société civile.

Droits et Démocratie a aussi poursuivi ses activités de formation auprès d'ONG environnementales chinoises afin de favoriser la participation citoyenne et de soutenir le développement de la société civile. Dans le cadre d'un projet pilote mené de juin 2006 à juin 2007, nous avons soutenu plusieurs séances de formation et fourni un accompagnement sur mesure à une vingtaine d'organisations de la base provenant de plusieurs régions de la Chine. Les séances avaient pour but d'encourager la professionnalisation des ONG et mettaient notamment l'accent sur les notions de participation, de bénévolat et de gouvernance démocratique.



### *Autres programmes dans nos pays prioritaires*

En plus des pays mentionnés dans la section Développement démocratique, nous intervenons aussi en Afghanistan (p. 20), en République démocratique du Congo (p. 21) et en Birmanie (p. 30).

Nous avons aussi amorcé récemment un travail au Soudan où nous prévoyons organiser des activités pour renforcer la nouvelle Commission nationale des droits de la personne au sud-Soudan. Nous poursuivrons notre travail en Jordanie où nous œuvrons à promouvoir la participation des jeunes, notamment par des ateliers de formation conçus pour renforcer leurs capacités et leurs pratiques du plaidoyer. Enfin, nous continuerons à travailler avec nos partenaires de la Côte d'Ivoire où nous avons effectué, dans la dernière année, une évaluation à mi-parcours de nos activités.



## INDONÉSIE

La situation des droits humains et la participation citoyenne aux décisions publiques ont beaucoup progressé en Indonésie depuis la fin du régime autoritaire en 1998. Un obstacle à la démocratisation demeure toutefois et c'est le manque de contrôle de la société civile sur le secteur de la sécurité.

Au début de 2007, Droits et Démocratie a lancé un projet, en partenariat avec un groupe de travail formé d'organisations de la société civile indonésienne, pour favoriser une réforme de ce secteur. Dans le cadre de ce projet, nous effectuerons, avec nos partenaires, un examen critique du rôle et de l'impact de la société civile en vue d'opérer cette réforme. À partir d'entrevues et de groupes de discussion avec des acteurs étatiques et autres partout en Indonésie, Droits et Démocratie et ses partenaires visent à élaborer des stratégies de plaidoyer efficaces afin d'influencer les mesures législatives touchant le secteur de la sécurité inscrites au calendrier du Parlement indonésien. Pour compléter le travail entrepris là-bas, nous organiserons, au Canada, d'importantes activités de sensibilisation, notamment à titre de membre fondateur actif du Groupe canadien sur l'Indonésie (CAGI). En 2007, nous prévoyons une visite de militants indonésiens réputés pour leur lutte en faveur des droits humains.

## BOLIVIE

En décembre 2005, les Boliviens ont opté pour la voie du changement en élisant Evo Morales comme président du pays. Pour contrer les effets de 20 ans de politiques néolibérales, ce dernier a pris des mesures draconiennes dans ce pays, le plus pauvre d'Amérique du Sud, notamment la reprise du contrôle des ressources naturelles et la création de programmes sociaux pour les communautés marginalisées – en particulier les autochtones qui forment la majorité de la population. La Bolivie s'est aussi engagée dans la construction d'un État plurinational, multiethnique et interculturel. Pour y arriver, le gouvernement Morales a décrété une Assemblée constituante, qui a amorcé ses travaux en août 2006, afin de refonder la Bolivie, selon les mots du président lui-même.

Droits et Démocratie appuie, depuis le début de l'année, les principales organisations autochtones dans la formulation de leurs propositions pour que la nouvelle Constitution leur donne un statut et des droits, dont l'exclusion et le racisme les privent depuis plus de 500 ans. Durant l'année à venir, notre programmation en Bolivie contribuera à favoriser le pluralisme juridique, qui comprend l'intégration des mécanismes de justice autochtone au système judiciaire national. Nous nous intéresserons également à la participation politique des femmes aux structures locales, lesquelles seront probablement modifiées dans la nouvelle Constitution. Par ailleurs, nous continuerons d'appuyer la participation des organisations autochtones aux instances de l'OEA et de l'ONU. Au Canada, un groupe consultatif composé d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux s'intéressant à la Bolivie sera créé afin de favoriser l'échange d'information ainsi que la concertation des politiques et des programmes d'aide pour ce pays.

## MAURITANIE

Dès le coup d'État d'août 2005 qui a mis fin à 28 ans de dictature militaire en Mauritanie, Droits et Démocratie a amorcé une veille attentive de la situation dans ce pays, en raison des engagements des autorités envers une transition démocratique.

À la suite du référendum de juin 2006 et des élections de novembre 2006, Droits et Démocratie a envoyé une mission exploratoire à Nouakchott. La mission a mené une large consultation avec les organisations de la société civile, des responsables nationaux et des représentants des institutions internationales œuvrant dans le pays. En février 2007, le président de Droits et Démocratie s'est rendu en Mauritanie où il a notamment rencontré tous les candidats à la présidence de la République.

Ces travaux ont mené à la mise sur pied d'un programme d'intervention financé par l'initiative Interventions urgentes et actions importantes qui prévoit :

- 1) un appui à des organisations de la nouvelle Commission nationale des droits humains;
- 2) le soutien aux programmes de l'Association mauritanienne des droits de l'homme;
- 3) en collaboration avec le bureau de l'Institut national démocratique pour les affaires internationales (NDI) à Nouakchott, l'accueil au Canada d'une délégation des principaux partis politiques représentés à l'Assemblée nationale de la Mauritanie afin qu'ils se familiarisent avec les institutions politiques canadiennes, leurs mandats et leur fonctionnement.

Project Hope



*Droits et Démocratie appuie, à Naplouse en Cisjordanie, un projet conduit par l'organisation Project Hope qui œuvre auprès d'enfants et de jeunes vivant en zone de conflit. Échelonné sur une période de trois ans, ce projet permet aux jeunes de 13 à 25 ans qui demeurent dans les camps de réfugiés autour de Naplouse de participer à 416 ateliers de formation sur diverses problématiques : démocratie, droits humains, droits des femmes, droits des jeunes, justice sociale, société civile et engagement civique. La formation a pour but de favoriser le développement d'un esprit critique chez les jeunes, de leur enseigner l'art du débat et du plaidoyer, de les encourager à devenir des leaders sociaux et politiques dans leurs communautés. Elle vise en outre à développer les habiletés de résolution pacifique des conflits.*

## ÉVALUER NOTRE ACTION EN AFRIQUE ET DANS LES AMÉRIQUES

*Depuis plusieurs années, Droits et Démocratie soutient la création et la consolidation des mécanismes régionaux de protection des droits humains en Afrique et dans les Amériques, en particulier l'Organisation des États américains (OEA) et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP). Au cours de l'année 2006-2007, nous avons mené deux évaluations externes. Elles avaient pour objectif de mesurer les effets de nos engagements et la pertinence de nos partenariats visant l'avancement des droits humains à l'échelle régionale. Ces travaux nous ont permis de mesurer les résultats des dernières années et d'en tirer des leçons pour adapter notre programmation en Afrique et dans les Amériques.*



### Quelques constats pour l'Afrique

- La programmation régionale de Droits et Démocratie est un mécanisme pertinent et approprié pour porter, au plan politique, les enjeux liés aux droits humains et au développement démocratique sur le continent africain.
- Le partenariat stratégique de Droits et Démocratie avec la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et l'African Centre for Democracy and Human Rights (ACDHRS) permet une rare synergie entre la société civile et les États africains.

### Quelques constats pour les Amériques

- La programmation régionale de Droits et Démocratie a établi plusieurs partenariats solides avec des organisations de la société civile, mais aussi avec la Commission interaméricaine des droits de l'homme et la délégation canadienne à l'OEA. Ces partenariats constituent l'un des grands acquis du programme et ils ont produit des résultats significatifs.

- Des mécanismes formels de participation de la société civile à l'OEA ont été institués, entre autres grâce à l'appui de Droits et Démocratie et au travail du Centro por la justicia y el derecho internacional (CEJIL) et de la Coalition internationale des organisations pour les droits humains dans les Amériques. La société civile joue maintenant un rôle plus actif à l'OEA, entre autres en présentant ses demandes relatives à la protection des droits humains. Les efforts doivent cependant être maintenus afin d'améliorer les mécanismes de participation existants.
- Même si le Canada n'a toujours pas ratifié la Convention américaine des droits de l'homme, le travail de Droits et Démocratie a donné des résultats significatifs en contribuant à faire avancer les discussions sur la ratification.

## Renforcer une culture d'évaluation

À titre d'organisme public doté d'un mandat international, Droits et Démocratie a une responsabilité particulière par rapport à l'évaluation de son programme d'intervention. Comme nous prenons cette responsabilité au sérieux, nous sommes déterminés à rendre des comptes au public canadien, à nos partenaires et aux populations des pays en développement, lesquelles bénéficient des retombées les plus directes de notre travail. Nous reconnaissons également que l'évaluation peut contribuer de manière importante à nos efforts en vue de promouvoir, de réclamer et de défendre les droits fondamentaux garantis dans la Charte internationale des droits de l'homme des Nations Unies.

En 2006, Droits et Démocratie a amorcé un processus interne de réflexion sur le rôle et le but de l'évaluation. Ce processus visait à clarifier les principes et les critères qui guident les évaluations de programmes, à prendre des décisions éclairées sur les moyens de mieux planifier, gérer et diriger les évaluations, et de leur donner suite. À la lumière des consultations effectuées avec le conseil d'administration, la direction et le personnel des programmes, nous avons élaboré une nouvelle Politique d'évaluation qui jette les bases d'une approche institutionnelle commune. La Politique encourage aussi la réflexion et les mesures d'évaluation par rapport à tous les aspects de notre travail de programmation.

Le but principal que nous poursuivons par l'évaluation est de favoriser l'apprentissage et la reddition des comptes afin de nous permettre de mieux remplir notre mandat. Dans l'année qui vient, nous mènerons plusieurs évaluations importantes, notamment :

- une évaluation de notre projet qui vise le renforcement des capacités des ONG environnementales en Chine;
- une évaluation de notre travail de plaidoyer mené, depuis sept ans, pour l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones;
- une étude d'impact de notre série de publications *Documenter les violations des droits des femmes* dans certains pays où nous intervenons.



# DROITS DES FEMMES

Défendre les droits des femmes pour qu'elles obtiennent justice

*Bien que les femmes soient au premier rang du travail visant à défendre les droits humains avant, pendant et après un conflit, elles sont trop souvent méconnues, voire négligées par les organismes nationaux, régionaux et internationaux de défense des droits, mais aussi par les donateurs et les administrateurs de la justice. Elles font souvent face à des actes d'intimidation et de harcèlement, à des menaces de mort, à la torture et aux mauvais traitements, à des agressions sexuelles (viol) ou à des crimes fondés sur le sexe. Parce qu'elles défient les normes sociales, religieuses et culturelles à propos de la féminité et des rôles féminins, elles subissent les préjugés, sont exclues socialement et font l'objet de désaveux publics de la part de l'État et des acteurs non étatiques, y compris les membres de leur communauté et de leur famille. Malgré tous ces obstacles, les militantes apportent une contribution exceptionnelle à la promotion et à la défense des droits humains. Durant la dernière année, Droits et Démocratie a donc continué à appuyer les actions des militantes et des défenseurs qui luttent quotidiennement pour la protection et la défense des droits des femmes, la justice et la fin de l'impunité.*

## Le droit à la réparation pour les femmes

Trop souvent, les femmes et les jeunes filles ayant subi des violences à caractère sexuel lors de conflits doivent endurer la honte, les préjugés et l'exclusion que leur réserve le statut de victimes auquel la société les condamne. En lançant sa nouvelle campagne internationale, la Coalition pour les droits des femmes en situation de conflit – mise sur pied et coordonnée par Droits et Démocratie – souhaite garantir à ces survivantes l'accès à des recours pour obtenir réparation afin qu'elles puissent rebâtir leur vie au sein de leurs communautés.

Du 18 au 21 mars 2007, des représentantes d'organisations des droits des femmes de tous les continents ont pris part à une réunion internationale sur le droit des femmes et des filles à un recours et à la réparation, à Nairobi, au Kenya, organisée par Droits et Démocratie et la Coalition des droits des femmes en situation de conflit. Des survivantes de violences sexuelles, des défenseurs des droits humains et des militantes pour les droits des femmes en provenance du Burundi, du Canada, du Chili, de la Colombie, de



Participant·es et participants à la réunion internationale sur les droits des femmes et des filles à un recours et à la réparation, Nairobi, mars 2007.

la République démocratique du Congo, du Timor oriental, du Guatemala, du Kenya, du Pérou, du Rwanda, de Sierra Leone et d'Afrique du Sud y ont participé.

La Déclaration de Nairobi, issue de cette rencontre, a reçu l'appui de plusieurs organismes et défenseurs des droits humains dont la Fédération internationale des droits de l'homme, Human Rights Watch et Amnesty International. Inspirée de l'expérience des femmes et des filles ayant survécu à des violences sexuelles en situation de conflit, la Déclaration insiste sur le rôle qu'y jouent les inégalités sociales et sexuelles, lesquelles existent bien avant le début

d'un conflit. Elle donne à la notion de réparation un sens qui dépasse sa signification juridique. Il ne s'agit pas de rétablir la situation dans laquelle étaient ces femmes avant la guerre ou le conflit, mais bien de transformer cette situation pour mettre fin aux injustices socioculturelles et aux inégalités politiques et structurelles qui existaient alors. La réparation pour les femmes et les filles doit servir à leur redonner confiance afin qu'elles soient à la base de la reconstruction des rapports sociaux et des initiatives de consolidation de la paix.

La Déclaration de Nairobi est la première étape d'une vaste campagne internationale pour le droit à la réparation des femmes et des filles. L'objectif visé est d'en faire adopter les principes par les États, les organismes multilatéraux et régionaux ainsi que d'autres entités nationales.

La Coalition pour les droits des femmes en situation de conflit veille à ce que les crimes sexuels perpétrés contre les femmes et les filles pendant les conflits armés fassent l'objet d'enquêtes et qu'ils soient dûment jugés en tenant compte de la réalité quotidienne des victimes. Elle s'assure que les auteurs de ces crimes soient traduits devant les tribunaux de transition institués en Afrique afin d'établir une jurisprudence qui reconnaît la violence exercée à l'endroit des femmes dans les situations de conflits et d'aider les survivantes de violences sexuelles à obtenir justice et réparation. Pour plus d'information sur les activités de la Coalition, consulter son site Web : [www.womensrightscoalition.org](http://www.womensrightscoalition.org).

### **AFGHANISTAN : promouvoir et protéger les droits des femmes**

Au cours de l'année 2006-2007, Droits et Démocratie a renouvelé, pour une durée de quatre ans, son entente avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) afin de soutenir les droits des femmes en Afghanistan. Le projet de cinq millions de dollars contribuera à appuyer le gouvernement national et la société civile afghane dans leurs efforts

en vue de s'assurer que toutes les lois régissant la sphère domestique et les droits des femmes comportent les mêmes normes dans l'ensemble du pays.

Parmi nos principales stratégies pour atteindre nos objectifs, nous appuierons la société civile afghane dans ses démarches auprès des différentes couches de la société pour repenser le code de la famille en lien avec les réformes existantes ou en discussion dans des pays musulmans comme le Maroc, l'Égypte, l'Algérie, l'Indonésie, l'Iran, le Pakistan et la Malaisie. Nous travaillerons également à soutenir les organisations de la société civile qui envisagent un mandat de défense et de promotion des droits des femmes. Le projet sera mis en œuvre à Kaboul et à Kandahar ainsi que dans quatre provinces afghanes : Balk, Herat, Kunduz et Ningarhar.

Depuis sa création par Droits et Démocratie en 2002, le Fonds pour les droits des femmes en Afghanistan a soutenu plus d'une soixantaine de projets grâce au financement de l'Agence canadienne de développement international. De son bureau à Kaboul, Droits et Démocratie cherche, en appuyant les projets de ses partenaires, à donner aux femmes les moyens et les outils nécessaires pour qu'elles deviennent des agentes de changement. Pour de plus amples informations sur les projets ou nos activités en Afghanistan, visiter le site Web du Fonds : [www.wraf.ca](http://www.wraf.ca).

Par ailleurs, le 23 septembre 2006, à Montréal, des membres du cabinet afghan ont pris part à la table ronde organisée par Droits et Démocratie. Les deux grands thèmes abordés ont été : la promotion des droits économiques, sociaux et juridiques des femmes et des enfants; et la coopération de la société civile canadienne avec l'Afghanistan. Pour garantir la stabilité de ce pays, Droits et Démocratie soutient qu'il faut un engagement à long terme afin d'y enraciner le respect des droits de la personne et la primauté du droit. Organisée conjointement avec l'Agence canadienne de développement international, la table ronde a eu lieu dans le cadre d'une visite officielle du président de l'Afghanistan, Hamid Karzai, et d'une délégation ministérielle afghane au Canada.

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : mettre fin aux violations des droits et à l'impunité

La transition vers la démocratie en République démocratique du Congo (RDC) a franchi une étape importante le 30 juillet 2006 lorsque la population congolaise s'est rendue aux urnes pour élire les membres de l'Assemblée législative et pour participer au premier tour des élections présidentielles. Ces élections constituaient un premier pas vers une réelle démocratie et représentaient, pour les femmes, l'espoir d'obtenir justice pour les innombrables crimes de violence sexuelle liés à la guerre.

Pendant plus de 10 ans de conflits armés dans l'Est de la RDC, des dizaines de milliers de femmes et de filles ont été victimes de viols collectifs et d'autres violences sexuelles aux mains des soldats appartenant à des troupes congolaises et des milices faisant partie des nombreuses factions armées. Durant l'année, la Coalition pour les droits des femmes en situation de conflit, que coordonne Droits et Démocratie, a



Droits et Démocratie

continué d'appuyer plusieurs initiatives visant à mettre fin à la culture de l'impunité qui tient les auteurs de crimes de guerre à l'abri de la justice.

La Coalition a poursuivi son travail de plaidoyer afin que les violences sexuelles fassent l'objet d'enquêtes et de poursuites appropriées de la part de la Cour pénale internationale (CPI). La CPI a commencé à enquêter sur les crimes de guerre commis en RDC en juin 2004. En ce sens, nous travaillons à améliorer l'accès à la justice pour les femmes aux échelons national et régional par le renforcement des capacités des défenseurs des droits humains en RDC. Ainsi, en février 2007, nous sommes allés une seconde fois en RDC donner des ateliers de formation conçus pour aider les associations de femmes dans leur travail auprès des survivantes et des victimes de violences sexuelles afin que ces crimes fassent l'objet d'enquêtes approfondies et de poursuites.

Droits et Démocratie soutient la transition vers la démocratie en RDC depuis plusieurs années. Dans ce cadre, nous avons soutenu plusieurs organisations de la société civile congolaise qui ont travaillé à la préparation et à l'observation des élections. Nous avons entre autres appuyé ESSAIM – une coalition de plus de 40 organisations de femmes des provinces de l'est de la RDC – afin qu'elle organise l'observation des élections dans les régions de l'Ituri, de Beni Butembo et d'Uvira Fizi. Le scrutin du 30 juillet s'est déroulé sous la supervision de 50 000 observateurs congolais et de 1 200 observateurs internationaux dont un représentant de Droits et Démocratie.



Le 3 août 2006, l'exposition Modes et codes vestimentaires chez les femmes musulmanes a été inaugurée au YMCA de Montréal. Elle regroupait 250 images, peintures, dessins et photographies qui illustrent la richesse de diverses communautés musulmanes et remettent sérieusement en question la notion même d'un monde musulman homogène. L'exposition retraçait l'histoire des codes vestimentaires féminins dans les communautés musulmanes de trois continents et montrait les multiples différences et similarités entre les codes vestimentaires et les modes en Égypte, en Iran, au Nigeria, en Asie méridionale et en Turquie. Conçue par Femmes vivant sous lois musulmanes (WLUML), elle était parrainée par Droits et Démocratie, le Conseil canadien des femmes musulmanes et Femmes Canadiennes pour les Femmes en Afghanistan. L'exposition itinérante s'est arrêtée à Montréal du 3 au 24 août 2006 avant d'être présentée à Calgary, à Winnipeg et à Victoria.

Droits et Démocratie

# DROITS DES AUTOCHTONES

## Continuer la lutte pour la reconnaissance des droits des peuples autochtones

*Les autochtones continuent de subir de graves violations de leurs droits. Partout dans le monde, la plupart d'entre eux sont confrontés à des obstacles majeurs dont une discrimination persistante. La reconnaissance pleine et entière de leurs droits n'est pas achevée et ils ne disposent pas de tous les moyens nécessaires pour assurer leur propre développement et améliorer leur situation socio-économique. Par ailleurs, les individus et les organisations qui défendent leurs droits travaillent souvent dans des conditions extrêmement difficiles et sont la cible de violations de toutes sortes : agressions, menaces, meurtres et exécutions sommaires, harcèlement et persécution. Droits et Démocratie poursuit donc ses efforts pour que les droits des peuples autochtones soient pleinement reconnus et consacrés en conformité avec les normes juridiques internationales et régionales.*

### **Pour l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones**

Le besoin d'instaurer une norme universelle garantissant le respect et la protection des droits des peuples autochtones n'a pas encore été comblé. Le 28 novembre 2006, la Troisième commission de l'Assemblée générale de l'ONU a reporté à l'automne 2007 l'adoption de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones, même si celle-ci avait déjà été adoptée par le Conseil des droits de l'homme en juin 2006. Déçues, les organisations autochtones et de défense des droits humains, y compris Droits et Démocratie, ont vivement condamné cette décision.

Au cours de l'année 2006-2007, Droits et Démocratie a continué son travail de plaidoyer au plan politique afin de faire adopter la Déclaration dans les meilleurs délais. Nous avons participé à plusieurs rencontres internationales sur cette question, notamment : les différentes sessions du Conseil des droits de l'homme consacrées à la Déclaration en juin 2006 et en mars 2007; une réunion de concertation avec les différentes organisations travaillant à ce dossier tenue au Mexique, en septembre 2006. Nous avons également participé aux rencontres du Caucus autochtone

mondial organisées à New York, les 15 et 16 janvier 2007, afin de soutenir et de renforcer leurs activités de plaidoyer auprès des différentes instances des Nations Unies.

Depuis plus de deux décennies, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones fait l'objet de discussions à l'échelle internationale. Cet instrument non contraignant, si adopté, inciterait les États et les peuples autochtones à travailler ensemble afin de combler les besoins de base des individus et des communautés autochtones, de leur permettre un meilleur contrôle sur leur vie ainsi qu'un accès garanti aux terres et aux ressources naturelles indispensables à leur survie quotidienne, à leur bien-être et au maintien de leurs cultures. Droits et Démocratie accompagne et soutient, depuis le début, le processus d'élaboration de la Déclaration en favorisant la participation des groupes autochtones aux mécanismes de prise de décision et la collaboration entre les représentants gouvernementaux et les leaders autochtones tant au Canada qu'à l'ONU.





*Martha Cecilia Domicó, fille du lauréat du prix John-Humphrey pour la liberté de 2003, Kimy Pernía Domicó, faisait partie des invités de la conférence « Ethnicité, violence et exclusion en Colombie : les luttes des peuples autochtones et afro-colombiens. » Droits et Démocratie a organisé cette conférence à Toronto, les 15 et 16 mars 2007, en collaboration avec le Centre de recherche sur l'Amérique latine et les Caraïbes de l'Université York (CERLAC). Mme Domicó a aussi pris la parole à Montréal, le 19 mars 2007, dans le cadre d'un événement organisé par Droits et Démocratie, le CERLAC et le Latin American Human Rights Education and Research Network (RedLEIDH) en collaboration avec Développement et Paix et l'Observatoire des Amériques de l'Université du Québec à Montréal.*

## Une audience à la Commission interaméricaine des droits de l'homme pour les femmes autochtones

Dans le cadre d'un vaste projet d'appui à la création d'une jurisprudence spécifique à la réalité des femmes autochtones, Droits et Démocratie a soutenu le travail d'une délégation de femmes autochtones qui, après avoir reçu une formation sur le système interaméricain de protection des droits humains, s'est rendue à Washington afin de présenter une audience thématique à la Commission interaméricaine des droits de l'homme, en octobre 2006. Cette démarche visait à sensibiliser la Commission à la double discrimination dont font l'objet les femmes autochtones du fait qu'elles sont femmes et autochtones. Elle visait aussi à établir un dialogue entre les organisations des femmes autochtones, les instances nationales susceptibles de protéger leurs droits et le système interaméricain des droits humains. Puisque la Commission interaméricaine aura à traiter de cas spécifiques de violations des droits des femmes autochtones, il importait de la sensibiliser à cette question.

## Le bilan du Rapporteur spécial sur la situation des populations autochtones

En octobre 2006, Droits et Démocratie, en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, a organisé un séminaire international d'experts sur la mise en œuvre des recommandations du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones, Rodolfo Stavenhagen. Nommé par le Conseil des droits de l'homme en 2001, M. Stavenhagen est le premier Rapporteur spécial sur ces questions. Son mandat arrive à échéance en 2007.

Le séminaire international avait pour but de tracer un bilan de ses réalisations à la fin de son mandat et d'analyser la mise en œuvre des recommandations issues de ses visites dans plusieurs pays (Guatemala, Colombie, Mexique, Philippines, Chili, Équateur, Afrique du Sud, Canada et Nouvelle-Zélande) ainsi que celles formulées dans ses rapports thématiques sur l'impact des mégaprojets de développement, l'éducation, la justice et la mise en application des lois nationales et régionales.

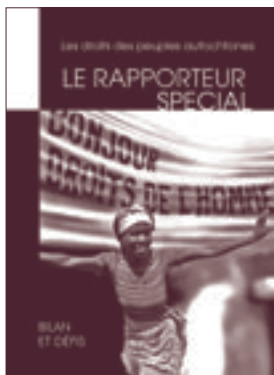
Le séminaire a rassemblé des experts internationaux de haut calibre, y compris des représentants d'organisations autochtones, des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales. Les discussions ont permis d'identifier des moyens de maximiser les retombées des mécanismes spéciaux des Nations Unies chargés d'assurer le respect des droits des peuples autochtones comme le Rapporteur spécial. Les personnes participantes ont aussi dégagé de nouveaux enjeux auxquels sont confrontés les peuples autochtones et formulé des recommandations à l'intention des gouvernements ainsi que des organisations autochtones et non gouvernementales.



M. Rodolfo Stavenhagen, Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones

Le 20 mars 2006, dans le cadre des activités entourant la session du Conseil des droits de l'homme à Genève, Droits et Démocratie, Canadians Friends Services Committee, le Groupe international de travail pour les peuples autochtones (IWGIA) et Tebtebba ont lancé une publication conjointe issue

du séminaire international d'experts intitulée *Le Rapporteur spécial. Les droits des peuples autochtones : bilan et défis*. On y explique notamment le rôle et les fonctions d'un rapporteur spécial ainsi que les meilleures pratiques pour la mise en œuvre de ses recommandations.



La publication *Le Rapporteur spécial. Les droits des peuples autochtones : bilan et défis* est disponible en français, en anglais et en espagnol. On peut en commander des exemplaires auprès de Droits et Démocratie ([www.dd-rd.ca](http://www.dd-rd.ca)) et du Groupe international de travail pour les peuples autochtones ([www.iwgia.org](http://www.iwgia.org)).

## Le Réseau continental des femmes autochtones prépare sa cinquième rencontre

Les membres du conseil d'administration du Réseau continental des femmes autochtones, Enlace, se sont rencontrés au Pérou, du 6 au 9 février 2007, afin de préparer la Cinquième rencontre intercontinentale des femmes autochtones des Amériques prévue en juillet 2007 à Kahnawake, au Québec. À cette occasion, des centaines de femmes autochtones se réuniront pour formuler un programme d'action commun englobant les droits liés à la propriété intellectuelle, la promotion de la non-violence et la reconnaissance internationale des droits des populations autochtones. Droits et Démocratie apporte un appui financier et logistique à l'organisation de cette cinquième rencontre.

Depuis 1993, Droits et Démocratie appuie le renforcement des capacités des femmes autochtones et de leurs organisations membres du Réseau continental, notamment dans le dossier de la propriété intellectuelle et par des formations sur les droits humains. *Enlace* est un réseau qui permet aux femmes autochtones des Amériques de définir des positions communes et de se faire entendre dans les forums internationaux.



Compte tenu du succès de la première édition de sa trousse d'information Femmes autochtones des Amériques, publiée en 2004 en collaboration avec *Enlace* et Femmes autochtones du Québec, Droits et Démocratie en a fait un deuxième tirage. Cette édition augmentée comprend une fiche d'information supplémen-

taire pour démystifier les discriminations que vivent les femmes autochtones au Canada, plus particulièrement les répercussions de la Loi C-31. Le lancement de la deuxième édition a eu lieu à Montréal, le 21 juin 2006, dans le cadre du Festival Présence autochtone.

# MONDIALISATION ET DROITS DE LA PERSONNE

Contribuer à la mise en œuvre des droits sociaux et économiques

*Depuis l'institution de son mandat en 2000, la Représentante spéciale de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits de l'homme a adressé plus de 368 communications à des gouvernements au sujet de défenseurs qui s'emploient à faire progresser les droits économiques, sociaux et culturels. Ces défenseurs sont en effet victimes de différentes agressions et menaces de la part des États ou d'acteurs non étatiques. Les plus à risque œuvrent dans le domaine des droits liés au travail, y compris les activités syndicales.*

*Droits et Démocratie continue de militer en faveur de la promotion et de la protection des droits sociaux et économiques en préconisant l'application d'un cadre de protection des droits humains aux politiques mondiales qui concernent l'économie, le développement et la gouvernance. Il s'emploie également à faire en sorte que les projets d'investissement étranger ne contreviennent pas aux normes internationales régissant les droits humains et que les entreprises concernées s'acquittent de leurs obligations de rendre des comptes. Depuis mars 2007, la thématique Mondialisation et droits de la personne a d'ailleurs été renommée Droits économiques et sociaux.*

## Tirer les leçons des études d'impact des investissements étrangers sur les droits humains

En 2004, lorsqu'il a lancé son projet visant à élaborer et à mettre à l'essai l'ébauche d'une méthodologie qui permettrait d'évaluer les impacts des investissements étrangers sur les droits humains, Droits et Démocratie voulait donner des moyens aux gouvernements, aux investisseurs et aux communautés de documenter cette situation.

En 2006-2007, nous avons publié les résultats de la première phase du projet dans un rapport intitulé « Études d'impact des investissements étrangers sur les droits humains : Tirer les leçons de l'expérience des communautés aux Philippines, au Tibet, en République démocratique du Congo, en Argentine et au Pérou ». La recherche participative menée par des équipes de recherche locales dans ces cinq pays, avec l'appui du Comité consultatif international, montre les impacts des projets d'investissement étranger sur les droits humains. Trois des études de cas s'intéressent aux investissements dans le secteur

minier (République démocratique du Congo, Pérou et Philippines), une autre traite de la privatisation de l'eau en Argentine et la dernière examine les impacts potentiels des technologies de communications le long de la ligne ferroviaire Gormo-Lhasa (Chine/Tibet). Dans quatre des cinq cas, les entreprises ont accepté de collaborer à l'étude.

Droits et Démocratie a organisé une rencontre internationale des partenaires du projet, en Afrique du Sud, du 21 au 25 septembre 2006. Elle a rassemblé les cinq équipes locales et le Comité consultatif international afin de partager les résultats des études d'impact, de déterminer les prochaines étapes pour mener à bien les études de cas et d'affiner les indicateurs de conformité aux normes de droits humains.

Nuria Becú (ACTI)



Certaines des conséquences de la privatisation de l'eau en Argentine.

Les recommandations formulées à cette occasion ont permis à chacune des équipes de repartir sur le terrain avec les informations nécessaires pour compléter la recherche.

Le rapport est la première d'une série de publications intitulée « Investir dans les droits humains ». Ces dernières seront produites par Droits et Démocratie pour explorer les différents aspects de la relation entre les droits humains et les investissements étrangers. Le volume 2, qui paraîtra en 2008, comprendra une version révisée de la méthodologie et du guide de recherche sur les études d'impact sur les droits humains.



Le rapport « Études d'impact des investissements étrangers sur les droits humains : Tirer les leçons de l'expérience des communautés aux Philippines, au Tibet, en République démocratique du Congo, en Argentine et au Pérou » s'adresse aux gouvernements, mais aussi aux acteurs du secteur privé et de la société civile qui travaillent dans des

domaines touchant les investissements étrangers, la responsabilité des entreprises et le développement durable. Il présente un survol du débat sur la responsabilité sociale des entreprises et les droits humains, un résumé de l'approche élaborée par le Comité consultatif international et les résultats des études de cas. Le rapport est disponible en français, en anglais et en espagnol.

## Les cinq études de cas en bref

### Extraction minière à Mindanao (Philippines)

L'étude examine les activités de la société TVI Pacific Inc. (Canada) et plus particulièrement leurs impacts sur les droits des peuples autochtones. Ce cas avait déjà fait l'objet de deux audiences parlementaires au Canada, qui ont donné lieu à des tables rondes nationales sur la responsabilité sociale des entreprises et les industries extractives canadiennes dans les pays en développement (voir p. 27).

### Mise en place d'infrastructures de communication le long de la ligne ferroviaire Gormo-Lhassa (Chine/Tibet)

L'étude porte sur l'impact potentiel de la mise en place de technologies de communications modernes fournies par la société Nortel (Canada) en collaboration avec le Bureau de la sécurité publique et le ministère des Chemins de fer chinois. Il s'agit de la seule étude de cas réalisée *ex ante* (à priori).

### Raffinage du minerai dans la région du Katanga (République démocratique du Congo)

Les richesses naturelles que recèle la RDC en font un lieu de conflit entre différents groupes armés qui convoitent le minerai. L'étude de cas vise à

évaluer l'impact sur les droits humains des activités de la société SOMIKA, une entreprise privée appartenant en partie à des investisseurs canadiens.

### Privatisation de l'eau et des installations sanitaires à Buenos Aires (Argentine)

Pour cet investissement, un certain nombre d'entreprises étrangères, dont la société Suez (France), sont devenues parties au consortium public-privé Aguas Argentinas créé dans le but de gérer les systèmes d'approvisionnement en eau et les installations sanitaires de la ville de Buenos Aires. L'équipe de recherche a étudié la performance d'Aguas Argentinas et de la République d'Argentine pendant la durée du contrat, qui a été résilié par le gouvernement argentin au début de 2006.

### Raffinage de minerai à La Oroya (Pérou)

L'étude de cas vise à déterminer les effets cumulatifs des opérations de raffinage effectuées par la société Doe Run Resources Corp. (É.-U.) à La Oroya, au Pérou. Elle traite des droits à la santé et à l'eau, plus précisément de l'impact des activités de la raffinerie sur les femmes.

## La responsabilité sociale des entreprises

Droits et Démocratie a participé activement aux tables rondes nationales sur la responsabilité sociale des entreprises et les industries extractives canadiennes dans les pays en développement qui ont eu lieu partout au Canada, de juin à novembre 2006. Le président de Droits et Démocratie, Jean-Louis Roy, a déposé un mémoire lors de la table ronde tenue à Montréal, du 14 au 16 novembre 2007, à laquelle participait John Ruggie, Représentant spécial de l'ONU pour la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises.

Le processus de consultation était dirigé par un comité consultatif de 17 membres, qui comprenait des représentants de la société civile, de l'industrie, du milieu universitaire et du monde du travail, dont Diana Bronson, alors coordonnatrice de la thématique Mondialisation et droits de la personne pour Droits et Démocratie. Publié en mars 2007, le rapport final issu de cette collaboration peut être consulté à l'adresse suivante : [http://geo.international.gc.ca/cip-pic/current\\_discussions/csr-roundtables-fr.aspx](http://geo.international.gc.ca/cip-pic/current_discussions/csr-roundtables-fr.aspx).

Les tables rondes ont été conduites par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, avec le concours de sept autres ministères, pour répondre à une recommandation du Quatorzième rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international, qui portait sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises minières canadiennes à l'étranger et sur le rôle du gouvernement canadien en la matière. Déposé en juin 2005, ce rapport recommandait au gouvernement d'adopter des changements politiques et législatifs afin d'assurer que les entreprises canadiennes respectent les droits internationaux de la personne et les normes environnementales.

## Promouvoir le droit à une alimentation suffisante

Le droit à l'alimentation constitue une condition préalable à l'exercice de tous les autres droits humains. Comment une personne affamée peut-elle participer efficacement aux processus politiques si on lui nie l'accès à la nourriture ? Comment un enfant peut-il faire des progrès à l'école quand la faim le ronge chaque jour ?

Le droit à l'alimentation fait partie des garanties inscrites dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. L'Observation générale n° 12 apporte des précisions quant à l'obligation des États de protéger, de respecter et de réaliser le droit à l'alimentation. En 2004, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a adopté les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale afin de fournir des conseils pratiques aux gouvernements qui cherchent à remplir leurs obligations en la matière.

À partir des pistes d'action offertes dans l'Observation générale n° 12 et les Directives de la FAO, Droits et Démocratie travaille avec d'autres organisations de la société civile afin de faire appliquer le cadre des droits humains dans des situations concrètes. Avec nos partenaires, nous avons ainsi amorcé une série de missions d'enquête internationales. Les deux premières ont été menées au Malawi (en avril 2006) et au Népal (en avril 2007), deux pays aux prises avec des problèmes aigus de faim chronique et d'insécurité alimentaire.

Droits et Démocratie



Communauté vivant de l'agriculture près de Dadeldhura, dans l'ouest du Népal.

Les missions d'enquête ont permis d'obtenir des informations sur les causes de la faim et les obstacles qui nuisent à l'exercice du droit à l'alimentation dans le contexte national. Les membres des délégations ont rencontré des représentants des communautés et des gouvernements; ils ont aussi organisé des séminaires avec la société civile pour faire connaître leurs constats. Les rapports de mission adressent des recommandations aux gouvernements, aux organismes donateurs et aux organisations de la société civile. Parmi les retombées des missions, mentionnons l'appui à des projets locaux visant à favoriser l'exercice du droit à l'alimentation.

Selon les Nations Unies, plus de 850 millions de personnes souffrent chroniquement de faim et de malnutrition. Dans un monde où l'on produit une quantité plus que suffisante de nourriture pour toute la population, il s'agit là d'une violation flagrante de l'un des droits humains les plus fondamentaux – le droit à l'alimentation.

Pour lire les rapports des missions au Malawi et au Népal, visiter le site Web de Droits et Démocratie.



Enfants du village de Kasungu, Malawi

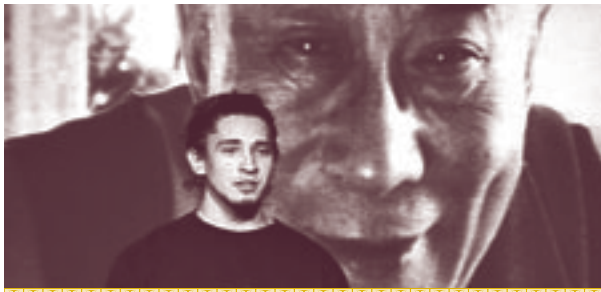
Droits et Démocratie

## LE RÉSEAU DROITS ET DÉMOCRATIE

Le Réseau Droits et Démocratie continue sur sa lancée. À sa quatrième année d'existence, il compte près de 1 500 membres et une quarantaine de délégations au Canada et à l'étranger. Mis sur pied en 2003, il vise à élargir les connaissances des étudiantes et étudiants universitaires en matière de droits humains et de démocratie ainsi qu'à renforcer leurs capacités afin de contribuer à la réalisation de ces deux objectifs.

Plus d'une trentaine de projets provenant de ses délégations ont reçu l'appui du Réseau durant la dernière année. En voici quelques exemples : The Nanaimo Rights and Democracy Radio Hour (Malaspina University College, Colombie-Britannique); Human Rights & High School Students (Yukon College); Sur la piste des réfugiés 2007 : projet satellite (Université Laval, Québec); et Food to Feed: Freedom from Hunger (Memorial University, Terre-Neuve). Le Réseau a également réalisé plusieurs projets avec d'autres thématiques de Droits et Démocratie, notamment : le projet Vague du Futur, qui réunissait des jeunes d'Haïti et du Canada pour discuter du rôle des jeunes et de la politique étrangère du Canada dans l'avancement de la démocratie en Haïti; la tournée canadienne de Gabriel Shumba, défenseur des droits humains au Zimbabwe; et le Forum étudiant précédant la conférence internationale de Droits et Démocratie « Renforcer la démocratie en Asie ».

Par ailleurs, du 21 au 24 mars 2007, avait lieu à Montréal le premier rassemblement international du Réseau intitulé « Citoyenneté mondiale : Le rôle des jeunes universitaires dans l'avancement de la démocratie et des droits humains dans le monde ». Les représentants des délégations de toutes les régions du Canada ainsi que du Kenya et du Maroc ont alors pu dresser un bilan des initiatives du Réseau et de ses délégations en plus de planifier l'année universitaire à venir. Des représentants de la première cohorte de jeunes professionnels du



Droits et Démocratie

Le 21 mars 2007, les étudiantes et étudiants de l'Université Bishop's ont présenté *Speak Truth to Power – Voices From Beyond the Dark*, une pièce de théâtre saisissante d'Ariel Dorfman montée à partir d'entrevues réalisées avec des défenseurs des droits humains du monde entier dont le Dalai-Lama, Rigoberta Menchú Tum, Desmond Tutu et Wangari Maathai. Cette pièce est un exemple des projets appuyés par le Réseau et mis sur pied par ses délégations.

Réseau – qui sont en fait des membres des premières délégations fondées en 2004 – sont venus témoigner de l'impact de leur engagement dans le Réseau sur leur vie professionnelle et de leur intérêt à maintenir leurs liens avec celui-ci.

Les rassemblements nationaux – et maintenant internationaux – du Réseau ont lieu deux fois par année, en septembre et en mars. Ils donnent l'occasion aux membres de partager leurs expériences et leurs idées sur les façons dont ils pourraient jouer un rôle actif dans la promotion des droits humains et du développement démocratique dans le monde. À titre d'exemple, mentionnons que des formations en matière d'égalité, de droits humains et de gestion de projets ont été données aux personnes présentes. Plusieurs ont aussi lieu chaque année à l'échelle régionale (l'Est du Canada, le Québec, l'Ontario et l'Ouest du Canada). Parmi les thèmes abordés, signalons la religion et les questions liées au genre

(Dalhousie University, Halifax) ainsi que les liens entre la culture et les droits humains (First Nations University, Regina, Saskatchewan).

Dans l'année qui vient, le Réseau poursuivra ses efforts d'internationalisation, notamment par des jumelages à long terme entre les délégations d'universités canadiennes et celles créées au sein d'universités des pays en développement. À ce jour, des jumelages avec Haïti, le Burkina Faso, le Maroc et le Kenya ont été entrepris; d'autres sont prévus en Afrique, en Asie et dans les Amériques. Le Réseau et ses délégations ont également participé à plusieurs rassemblements mondiaux tels que le Forum mondial des droits de l'homme (Nantes, France, juillet 2006), le Forum urbain mondial et le Forum mondial sur la Paix (Vancouver, juin 2006).



Droits et Démocratie

Les jeunes Haïtiens participant au projet Vague du futur. Pour plus de détails, voir la page 12.

Pour plus d'information sur le Réseau et ses activités, consulter son site Web : [www.droitsdemocratie.net](http://www.droitsdemocratie.net).



Droits et Démocratie

Rencontre régionale du Réseau de l'Ouest du Canada sur le thème « Culture et droits humains », First Nations University of Canada, Régina, Saskatchewan, février 2007.

## NOS INITIATIVES SPÉCIALES

### Prix John-Humphrey pour la liberté de 2006 : Droits et Démocratie rend hommage à Su Su Nway de la Birmanie



Cecilia Brighi, membre du conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail (OIT), rend hommage à la lauréate du prix John-Humphrey pour la liberté Su Su Nway

Le 6 décembre 2006, au Musée canadien des civilisations, Droits et Démocratie a remis le prix John-Humphrey pour la liberté à Su Su Nway, de la Birmanie, afin de souligner la lutte courageuse qu'elle a menée pour forcer la junte militaire birmane à admettre ses pratiques de

travail forcé. Même si la lauréate n'a pu assister à la cérémonie en raison du risque d'être empêchée de rentrer dans son pays, près de 200 personnes y ont participé dont les invités d'honneur suivants : le Dr Sein Win, premier ministre en exil du Gouvernement de coalition nationale de l'Union de Birmanie, et Cecilia Brighi, membre du conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Le lendemain, au Centre national des arts, Droits et Démocratie a organisé, avec les Amis canadiens de la Birmanie et le Conseil canadien pour la coopération internationale, un séminaire international intitulé « Mettre fin au travail forcé en Birmanie : Quel rôle pour le Canada? ». Le séminaire fut suivi du lancement officiel des Parlementaires amis de la Birmanie. Formé afin de soutenir le mouvement démocratique, ce groupe se compose de 25 députés et sénateurs de tous les partis politiques canadiens. Le député libéral Larry Bagnell en assume la présidence.

Le prix John-Humphrey pour la liberté offre une occasion unique de sensibiliser le grand public, les gouvernements, les médias et les organisations non gouvernementales à une situation particulière de droits humains : dans le présent cas, le travail forcé en Birmanie. Droits et Démocratie a donc lancé une campagne nationale avec l'appui de divers syndicats : les Travailleurs et travailleuses canadien(ne)s de l'automobile (TAC), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) et le Syndicat

### *Su Su Nway*

Âgée de 34 ans, Su Su Nway a attiré l'attention de l'opinion publique internationale par ses efforts pour traduire en justice les représentants de la junte qui les avaient forcés, elle et d'autres villageois, à réparer une route sans être rémunérés. Consciente des risques qu'elle prenait en affrontant les autorités militaires birmanes, Mme Nway a été récompensée pour sa détermination l'an dernier lorsqu'un juge a condamné le président et un représentant du village à huit mois de prison conformément à un décret, jusqu'alors inappliqué, qui interdit le travail forcé depuis 1999. Il s'agissait du premier verdict prononcé contre cette pratique qu'impose depuis longtemps le régime militaire. Quelques mois après cette victoire, Su Su Nway a été accusée de diffamation à l'égard du nouveau président du village; en octobre 2005, elle a été condamnée à 18 mois d'emprisonnement. De santé fragile, Su Su Nway a passé neuf mois dans la prison d'Insein avant que les autorités ne cèdent à la pression internationale et la libèrent, le 6 juin 2006.



canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP). Pour faire connaître la campagne, nous avons publié dans 14 journaux, partout au pays, des annonces invitant à mettre fin au travail forcé en Birmanie. Nous avons aussi reçu une impressionnante couverture dans les médias.

Durant l'année, Droits et Démocratie a poursuivi son travail de plaidoyer en vue d'obtenir la mise en œuvre de la motion adoptée par le Parlement canadien en 2005, qui condamnait les violations massives des droits humains en Birmanie et le régime militaire en place. Avec la collaboration de nos partenaires, nous avons fait de nombreuses démarches auprès du gouvernement canadien. Ces démarches avaient pour but de l'exhorter à prendre diverses mesures : offrir, comme d'autres gouvernements étrangers, un soutien politique et financier aux institutions démocratiques de la Birmanie; imposer des sanctions économiques au régime militaire; et travailler en vue de faire adopter une résolution exécutoire à propos de la Birmanie au Conseil de sécurité.

Parmi nos activités, signalons les nombreuses rencontres organisées avec des députés et l'envoi au premier ministre, Stephen Harper, d'une lettre signée par un grand nombre d'ONG, de syndicats et de parlementaires au sujet de la mise en œuvre de la motion. De plus, Droits et Démocratie a participé aux consultations sur la Birmanie que tenaient le ministère des Affaires étrangères, le 16 février 2007. Nous avons continué à jouer un rôle de premier plan au sein du Groupe de travail sur la Birmanie et nous avons participé au Burma's Donors Forum. Enfin, en janvier 2007, nous nous sommes rendus à la frontière entre la Thaïlande et la Birmanie ainsi qu'à la frontière entre la Chine et la Birmanie pour rencontrer des organisations prodémocratiques et des membres de l'Union des parlementaires.

Première organisation au monde à soutenir le gouvernement en exil de la Birmanie, Droits et Démocratie appuie les efforts en vue d'une transition pacifique vers la démocratie en Birmanie depuis 1990.

## Conférence internationale annuelle de Droits et Démocratie : Renforcer la démocratie en Asie

Les défis auxquels font face les pays asiatiques et les moyens dont dispose le Canada pour contribuer à promouvoir le respect des droits de la personne et la démocratie en Asie étaient les principaux thèmes de la conférence internationale annuelle de Droits et Démocratie qui a eu lieu à Toronto, les 14 et 15 juin 2006.

Intitulée « Renforcer la démocratie en Asie : Nouveaux réseaux et partenariats pour les droits de la personne et la primauté du droit », la conférence visait un double objectif : réfléchir aux questions liées à la démocratie en Asie et à l'établissement de mécanismes et d'institutions efficaces de protection des droits de la personne; et renforcer les partenariats entre les organismes canadiens et asiatiques œuvrant à la promotion des droits de la personne et du développement démocratique dans la région Asie-Pacifique. Durant deux jours, plusieurs thèmes ont été abordés dont le rôle de la société civile dans la promotion du changement démocratique, les effets du commerce et des investissements Asie-Canada sur les droits de la personne, et le rôle des institutions régionales et infrarégionales dans le processus de démocratisation.



Le rapport final « Renforcer la démocratie en Asie : Nouveaux réseaux et partenariats pour les droits de la personne et la primauté du droit » est disponible sur notre site Web.

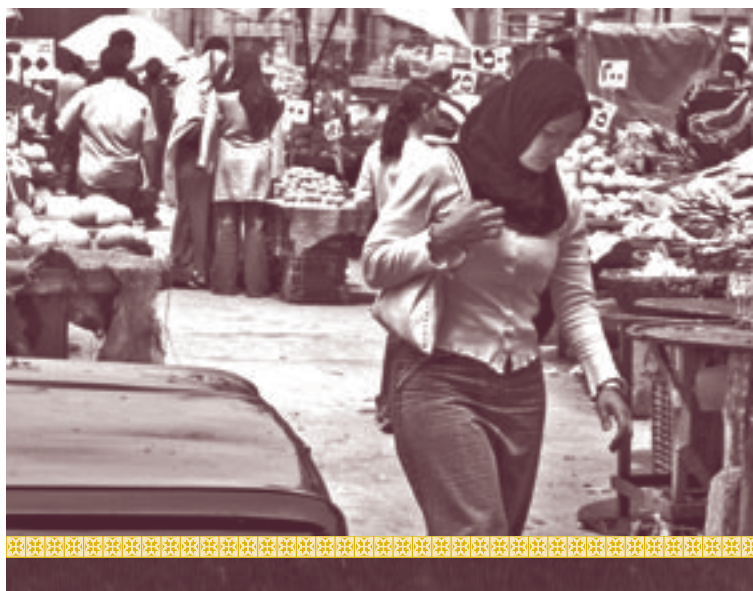
Parmi les invités, mentionnons plusieurs défenseurs des droits de la personne chevronnés : Charm Tong de la Birmanie, fondatrice du Shan Women's Action Network; la Malaisienne Irene Fernandez, responsable d'une campagne pour les droits des travailleurs migrants et spécialiste de la question du VIH/SIDA en Asie; le Hongkongais Han Dongfang, militant bien connu des droits des travailleurs chinois; et Sanjeewa Liyanage, de la Commission asiatique des droits humains. Un des conférenciers d'honneur, le premier ministre du gouvernement en exil de la Birmanie, Sein Win, a lancé un appel aux organisations présentes pour soutenir une transition pacifique vers la démocratie en Birmanie. Pour sa part, Patrick Brown, correspondant en Asie pour la chaîne de télévision CBC et conférencier d'honneur, a parlé des droits et de la démocratie en Chine sous l'angle des nouvelles technologies et d'Internet.

Organisé par le Réseau Droits et Démocratie, le Forum sur le rôle des mouvements étudiants dans la promotion des droits de la personne et du développement démocratique en Asie et au Canada a eu lieu le 13 juin, juste avant la conférence. Les membres du Réseau ont d'ailleurs réalisé une vidéo sur les droits humains et la démocratie en Asie, comprenant des entrevues avec les personnalités présentes. Cette vidéo accompagnait le rapport final de la conférence intitulé « Renforcer la démocratie en Asie : Nouveaux réseaux et partenariats pour les droits de la personne et la primauté du droit » envoyé aux personnes participantes. Pour avoir plus d'information sur les discussions ou pour visionner la vidéo, consulter notre site Web.

## Interventions urgentes et occasions importantes

Du 5 au 9 mai 2006, une délégation officielle de Droits et Démocratie s'est rendue en Égypte afin d'étudier et de documenter la poursuite intentée contre Ayman Nour, le principal rival du président Hosni Mubarak aux élections présidentielles de l'automne 2005. Fondateur et chef d'Al-Ghad (Demain), M. Nour est accusé d'avoir présenté de fausses signatures afin d'obtenir l'autorisation pour son parti de participer à ces élections. Condamné à cinq ans de prison en décembre 2005, il plaide son innocence; ses avocats ont entamé des procédures d'appel en cassation, les charges retenues contre leur client étant politiques, selon eux.

Lors de cette mission, la délégation a eu des entretiens avec des représentants du gouvernement égyptien, une dizaine d'organisations de défense des droits de la personne et l'avocat de M. Nour, Amir Salem, afin que la lumière soit faite dans cette affaire et que justice soit rendue. Le conseil d'administration de Droits et Démocratie a pris la décision d'organiser une mission en Égypte au lendemain des élections législatives et présidentielles. Pour la première fois dans l'histoire de ce pays, l'élection présidentielle a été multipartite.



L'initiative « Interventions urgentes et occasions importantes » établie par le conseil d'administration de Droits et Démocratie permet de réagir rapidement quand surviennent des violations des droits humains ou des événements qui relèvent de notre mandat, mais qui n'ont pas été prévus dans le budget régulier. Parmi les projets soutenus dans ce cadre, mentionnons l'appui financier accordé à un atelier de formation lors d'un colloque sur la citoyenneté tenu au Burkina Faso, en décembre 2006, et à la conférence sur les enfants soldats organisée par le sénateur Roméo Dallaire, à l'Université de Winnipeg, Global College. Nous avons aussi mené une mission exploratoire en Mauritanie dont nous faisons état à la page 16 du présent rapport.



Des membres de la mission en Égypte accompagnés du juge Bastawisi, du Judge Club, un regroupement professionnel qui milite en faveur d'élections libres et transparentes et pour l'indépendance du système judiciaire en Égypte. De gauche à droite : l'honorable Flora MacDonald, ancienne ministre des Affaires étrangères du Canada; Jean-Louis Roy, président de Droits et Démocratie ; le juge Bastawisi, l'honorable Monique Vézina, ancienne ministre responsable de la Francophonie et du Développement international; Janice Stein, présidente du conseil d'administration de Droits et Démocratie; et Wayne MacKay, vice-président sortant du conseil d'administration de Droits et Démocratie.

### Films et droits humains !

Durant l'année, Droits et Démocratie s'est associé à deux événements d'envergure du milieu cinématographique à Montréal : le Festival de films sur les droits de la personne, du 23 au 29 mars 2007, et les Rencontres internationales du documentaire de Montréal, du 9 au 19 novembre 2006.

Le Festival de films sur les droits de la personne utilise le cinéma pour faire la promotion des droits de la personne et pour sensibiliser le public montréalais aux enjeux liés au développement international et aux droits de la personne. Il vise la promotion, la connaissance et l'exercice de ces droits.

Lors de la soirée de la remise des prix, Razmik Panossian, directeur des Politiques, des programmes et de la planification de Droits et Démocratie, a remis une bourse de 2500 \$ aux gagnants du Grand Prix du festival, qui a été décerné *ex æquo* à Davy Zylberfajn (France) pour son documentaire *Vivre à Tazmamart*, et à Hélène Cotinier et Pierre Durand (France) pour *It's not a gun*.

Droits et Démocratie était aussi l'un des partenaires des Rencontres internationales du documentaire de Montréal, événement annuel où l'on projette une centaine d'œuvres en provenance des quatre coins de la planète. Cette sélection regroupe des films qui permettent au public de mieux comprendre les défis et les enjeux actuels de notre société. Le prix Caméra au Poing, remporté cette année par Nadia Zouaoui et Carmen Garcia pour leur film *Le voyage de Nadia*, était présenté par Droits et Démocratie et le *Courrier International*.

## NOS RELATIONS AVEC LE PARLEMENT CANADIEN

Droits et Démocratie, à titre d'organisation non partisane, cultive des liens avec les parlementaires de tous les partis politiques.

Outre les nombreux députés et sénateurs rencontrés lorsqu'ils assistaient à nos activités en 2006-2007, nous avons eu l'occasion de participer aux travaux de bon nombre de comités parlementaires :

- Le président Jean-Louis Roy et Nicholas Galletti, agent régional, Amérique latine, ont comparu devant le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international lors des travaux au sujet du rôle du Canada en Haïti, le 21 juin 2006.
- Le président Jean-Louis Roy a comparu devant le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international lors des travaux au sujet de l'approche du Canada en matière de développement démocratique, le 20 octobre 2006.
- Razmik Panossian, directeur des Politiques, des programmes et de la planification, a comparu devant le Sous-comité des droits de la personne et du développement international du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international lors des travaux au sujet du dialogue bilatéral du Canada avec la Chine sur les droits humains, le 31 octobre 2006.
- Le président Jean-Louis Roy a participé aux tables rondes nationales sur la responsabilité sociale des entreprises et les industries extractives canadiennes dans les pays en développement, le 15 novembre 2006.
- Ariane Brunet, coordonnatrice, Droits des femmes, a comparu devant le Comité permanent de la défense nationale lors de ses travaux au sujet de l'Afghanistan, le 23 janvier 2007.

Droits et Démocratie a aussi participé activement à la consultation annuelle sur les droits de la personne que mène le ministère des Affaires étrangères avec le milieu des ONG canadiennes. Avec la venue du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (qui siègera toute l'année au lieu de convoquer une seule assemblée comme le faisait la Commission des Nations Unies pour les droits de l'homme), tous les intervenants canadiens désirent trouver de nouveaux mécanismes pour cette consultation permanente sur les questions de droits humains à l'échelon international. À cet égard, Droits et Démocratie travaille de près avec ses ONG partenaires afin de relancer le réseau canadien des droits humains qui aidera à animer et à structurer nos futurs dialogues avec le gouvernement canadien.

Nous avons aussi collaboré avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, l'Agence canadienne de développement international et de nombreux organismes autonomes (Élections Canada, Forum des fédérations, Centre de recherches pour le développement international, Institut national de la magistrature et Centre parlementaire) afin de créer une communauté de pratique plus forte pour assurer le développement de la démocratie. Sous l'égide du Conseil de la démocratie, ces organismes ont organisé le Dialogue sur le développement démocratique, en février 2007. Le but était d'amorcer une discussion sur les politiques, l'expertise et les approches du Canada pour s'engager avec des partenaires en vue de poursuivre l'objectif commun du développement de la démocratie dans le monde entier.

## NOS PARTENARIATS INSTITUTIONNELS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

La mise en œuvre concrète des droits humains et du développement démocratique à l'échelle internationale oblige les organisations du monde entier qui partagent la même approche à établir, puis à entretenir des liens stratégiques et complémentaires, notamment pour coordonner les objectifs et les programmes qu'elles mènent dans des pays prioritaires. Dans cet esprit, Droits et Démocratie a continué, durant l'année, à renforcer sa collaboration avec des organisations canadiennes et internationales.

Nous avons plus particulièrement ouvert de nouveaux et importants canaux de dialogue et de collaboration avec les institutions énumérées ci-dessous.

### Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) est l'organe central du système onusien qui se consacre à la promotion et à la protection des droits humains. À ce titre, il exerce un rôle particulier par rapport aux pays et aux thématiques prioritaires de la programmation de Droits et Démocratie. C'est pourquoi le Haut-Commissariat a été l'une de nos principales institutions partenaires au cours de l'année 2006-2007.

Droits et Démocratie a été l'un des principaux collaborateurs du Haut-Commissariat pour la Huitième conférence internationale des institutions nationales des droits de l'homme, qui a eu lieu à Santa Cruz, en Bolivie, en octobre 2006. Cette importante conférence lors de laquelle était présent le président du pays, Evo Morales, a rassemblé près de 50 institutions nationales du monde entier. La principale contribution de Droits et Démocratie fut l'organisation du Forum des ONG qui est parvenu à négocier l'intégration, dans la déclaration finale, d'importants principes et pistes d'action. Notre apport a illustré le créneau particulier que nous occupons afin de faciliter les interactions entre organisations de la société civile et institutions nationales.

Droits et Démocratie a aussi participé à la mise sur pied de l'Unité d'alerte rapide du Haut-Commissariat, qui aura pour mandat de réagir aux situations urgentes en matière de droits humains à la demande du Haut-Commissariat ou du Conseil des droits de l'homme. Droits et Démocratie a de plus établi un programme de stages avec leur Unité de la mobilisation des ressources et leur Unité des institutions nationales des droits de l'homme. Enfin, nous avons soutenu la constitution d'un fonds pour les stagiaires venant des pays les moins développés.

Droits et Démocratie



## *Le Conseil des droits de l'homme fait ses premiers pas*

Mis en place en vertu d'une résolution adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 15 mars 2006, le Conseil des droits de l'homme, qui remplace la Commission des droits de l'homme, a eu fort à faire en sa première année d'existence pour jeter les bases de son fonctionnement. Malgré les complications, les obstacles et les nombreuses préoccupations d'une telle entreprise, cette nouvelle institution s'est dotée de mécanismes permettant de mettre en œuvre de façon plus efficace les droits de la personne dans les pays et de réagir promptement dans des situations d'urgence.

L'un de ces mécanismes est un examen périodique universel de tous les pays en ce qui a trait aux droits humains. À partir de l'automne 2007, tous les pays feront à tour de rôle l'objet d'un examen spécifique qui se fera sur la base de l'ensemble de la documentation existante sur la situation des droits de l'homme dans le pays considéré. Par ailleurs, le Conseil a maintenu le système des procédures spéciales et des mécanismes d'enquête sur des situations thématiques ou par pays. Il offre aussi la possibilité d'introduire des résolutions et de mettre en place des procédures d'enquête sur des pays spécifiques, en plus de la possibilité de convoquer des sessions spéciales.

Au cours de l'année 2006-2007, Droits et Démocratie a été très actif, tant au Canada qu'à Genève lors des sessions du Conseil des droits de l'homme, pour défendre la mise en place d'un Conseil crédible et efficace afin d'assurer le respect et l'avancement des droits de la personne dans le monde entier. En ce sens, nous nous sommes prononcés à plusieurs reprises sur l'importance d'avoir un mécanisme d'examen périodique universel et efficace afin d'évaluer régulièrement la situation des droits humains dans tous les pays. Nous nous sommes aussi prononcés sur l'importance de maintenir les procédures spéciales, en particulier les rapporteurs spéciaux, tout en leur conférant l'autorité nécessaire pour mener des enquêtes sur le terrain et sur des thématiques comme la violence faite aux femmes et les droits des peuples autochtones;

### **Une présence permanente à Genève**

Durant la prochaine année, Droits et Démocratie a l'intention d'ouvrir un bureau à Genève afin de mieux suivre les travaux du Conseil, de renforcer son partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, de faciliter et de coordonner les contributions du Canada au Conseil et à d'autres processus et mécanismes onusiens des droits de la personne. Notre présence permanente à Genève nous permettra aussi de partager de l'information avec les ONG canadiennes, de soulever des questions d'intérêt commun au Conseil et de collaborer davantage avec nos partenaires à l'échelle régionale et nationale dans les pays en développement pour favoriser la mise en œuvre des droits de la personne.

## Institut danois des droits de l'homme

L'Institut danois des droits de l'homme est l'un des très rares organismes qui s'apparente à Droits et Démocratie : il a vu le jour à la suite d'une loi adoptée par le Parlement danois en 1987 et il a pour mandat d'assurer la promotion des droits humains à l'échelle internationale. Nos deux organismes peuvent donc s'apporter beaucoup en ce qui concerne l'exécution de nos mandats internationaux à titre d'institutions indépendantes. C'est pourquoi l'Institut a été un partenaire très important en 2006-2007.

Droits et Démocratie a collaboré avec l'Institut danois et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) afin d'organiser une conférence pour les institutions nationales des droits de l'homme dans cette région de l'Afrique. La conférence, qui a eu lieu du 29 janvier au 2 février 2007 à Dakar au Sénégal, a constitué un modèle intéressant pour le renforcement de ces institutions nationales, notamment la participation des membres de la magistrature, des organisations de la civile société et des parlementaires. Elle a aussi donné l'occasion à nos deux institutions de manifester leur engagement conjoint à l'égard des droits humains en Afrique de l'Ouest.

Nous avons aussi mis en place un programme d'échange de personnel et de stagiaires qui promet d'être riche en apprentissage. Jusqu'ici, Droits et Démocratie a accueilli au Canada trois membres du personnel de l'Institut danois et a envoyé au Danemark deux membres du personnel pour échanger des informations et formuler des stratégies avec leurs homologues. L'une de nos stagiaires s'est aussi rendue à Copenhague où elle a joué un rôle essentiel dans la conception de leur stratégie pour l'Afrique de l'Ouest.

## Secrétariat du Commonwealth

Depuis sa fondation en 1965, le Secrétariat du Commonwealth est le principal organisme intergouvernemental qui a pour mandat de favoriser la consultation et la coopération de ses 53 gouvernements et pays membres. L'un de ses objectifs stratégiques consiste à sensibiliser ses membres afin d'assurer une meilleure protection des droits de l'homme. Droits et Démocratie a ainsi participé à l'organisation de la Conférence des institutions nationales des droits de l'homme du Commonwealth, qui a eu lieu à Londres, du 26 au 28 février 2007. Au terme de cette conférence, les participants ont convenu de mettre sur pied le Forum des institutions nationales du Commonwealth qui servira de mécanisme officiel pour canaliser les commentaires de ces institutions en vue des réunions des chefs d'État du Commonwealth. Le Forum permettra également aux institutions nationales de collaborer et d'échanger de l'information.

## Equitas

Organisation internationale de promotion des droits de la personne dont le siège se trouve à Montréal, Equitas possède une longue histoire et une solide expertise en matière d'éducation aux droits humains. Vu les nombreuses complémentarités de nos deux institutions en fait d'approches et de méthodes, Equitas est un précieux partenaire pour Droits et Démocratie.

Droits et Démocratie a ainsi soutenu le Programme international de formation aux droits humains qu'Equitas offre chaque année, notamment pour la sélection des militantes et des militants issus de nos pays prioritaires et pour les activités de suivi. Nous avons aussi collaboré à l'élaboration d'un programme de formation aux droits humains en Indonésie, entre autres en organisant des consultations du 14 au 16 février 2007. Nous avons également resserré les liens entre les membres du personnel de nos deux organismes en ce qui concerne Haïti, l'Indonésie, le Soudan ainsi que l'éducation aux droits humains et les institutions nationales des droits de l'homme. Le Réseau Droits et Démocratie a collaboré

avec Equitas pour mener de nombreuses initiatives, y compris le recrutement d'animateurs pour les camps d'été sur les droits humains qu'organise Equitas partout au Canada.

## Institut Nord-Sud

L'Institut Nord-Sud est un institut de recherche canadien indépendant, non partisan et non gouvernemental, qui se concentre sur les questions de développement international. Ses recherches et ses analyses sur des questions de politique étrangère et de développement international s'adressent aux décideurs, au milieu de l'éducation, au monde des affaires, aux médias et au grand public. Le partenariat avec l'Institut Nord-Sud présente un vif intérêt puisqu'il renforce les capacités de recherche de Droits et Démocratie.

Parmi les résultats de notre partenariat, Droits et Démocratie a appuyé le projet de l'Institut Nord-Sud sur la réforme du secteur de la sécurité, qui vise à mettre en place des initiatives conjointes en Haïti et en Indonésie. Nous nous sommes concertés au sujet des activités de l'Institut par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le développement et la campagne des « 8 Objectifs pour un monde meilleur », créée avec l'aide de Droits et Démocratie.

## Association canadienne des commissions et conseil des droits de la personne

L'Association canadienne des commissions et conseil des droits de la personne (ACCCDP) regroupe les institutions fédérale, provinciales et territoriales qui ont le mandat explicite d'assurer la promotion et la protection des droits humains. Notre partenariat institutionnel avec l'ACCCDP concerne surtout la coopération internationale dans le but d'établir et de renforcer les institutions nationales des droits de la personne dans les pays en développement.

Parmi les résultats de notre partenariat, signalons l'atelier conjoint que Droits et Démocratie a organisé avec l'ACCCDP à Toronto, les 29 et 30 novembre 2006. Cet atelier s'intitulait « Créer et renforcer les institutions nationales des droits de l'homme à

l'étranger : Mobiliser les agences canadiennes de coopération internationale à la promotion des droits humains ». Il a été particulièrement profitable puisqu'il a permis d'amorcer un dialogue constructif sur les domaines possibles de collaboration. Par la suite, nous avons formé un groupe de travail afin d'explorer d'autres pistes de coopération entre les membres de l'ACCCDP et Droits et Démocratie pour des pays prioritaires tels que le Soudan et Haïti.

Durant l'année, nous avons également resserré nos partenariats avec Élections Canada et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). En ce qui concerne le PNUD, Droits et Démocratie a reçu une subvention de la Fondation des Nations Unies pour lancer une campagne afin d'inciter les jeunes du Canada à s'engager en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Appelée « 8 Objectifs pour un monde meilleur », cette campagne est menée par des groupes d'étudiants universitaires qui sont affiliés à diverses organisations dont le Réseau Droits et Démocratie, Amnesty International, l'EUMC/UNITERA, Oxfam Québec, l'AQOCI, Ingénieurs sans frontières, Journalistes pour les droits humains, la Fédération étudiante universitaire du Québec et la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants.

## Nos partenariats avec des coalitions canadiennes

Droits et Démocratie est actif au sein de plusieurs coalitions canadiennes qui partagent ses préoccupations quant au respect et à la défense des droits humains et du développement démocratique. Ces partenariats ont pour but de favoriser le dialogue, l'échange d'information et la concertation de nos actions. En voici quelques exemples :

- La Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles, une coalition pancanadienne chargée de surveiller la mise en œuvre des mesures antiterroristes adoptées par le Canada.
- La Coalition canadienne sur les droits humains en Chine, un regroupement d'organisations canadiennes qui fait la promotion des droits humains en Chine en visant principalement le



Conseil des droits de l'homme des Nations Unies et le dialogue bilatéral du Canada avec la Chine sur la question des droits humains.

- La Coalition canadienne pour la responsabilité sociale des entreprises dont le mandat était de coordonner la participation de la société civile aux tables rondes nationales sur la responsabilité sociale des entreprises et les industries extractives canadiennes dans les pays en développement.
- Le Groupe de travail sur la Birmanie et le Groupe canadien sur l'Indonésie (CAGI), deux réseaux informels composés d'organisations canadiennes et d'individus préoccupés par la paix, les droits et la démocratie en Birmanie et en Indonésie. Ces deux réseaux sont liés aux travaux du Groupe de travail de l'Asie-Pacifique du Conseil canadien pour la coopération internationale.
- Common Frontiers, un groupe de travail multisectoriel qui milite et propose des solutions de rechange pour faire face aux répercussions sociales et environnementales de l'intégration économique des Amériques.
- Le Groupe d'orientation politique pour les Amériques, le Forum Afrique-Canada, le Groupe de travail de l'Asie-Pacifique et le Groupe de réflexion sur la sécurité alimentaire du Conseil canadien pour la coopération internationale.
- L'Initiative d'Halifax, une coalition d'organisations environnementales, syndicales, de développement et de droits humains préoccupée par les politiques et les pratiques des institutions financières internationales.
- Le Projet de recherche sur le commerce et l'investissement, une coalition d'organisations non gouvernementales qui s'emploie à produire des analyses et à faire de la recherche concernant l'intégration économique et ses impacts.

## Notre programme de stages

Cette année, Droits et Démocratie a offert 22 stages qui ont permis à autant de jeunes professionnels et d'étudiants d'acquérir une expérience de travail concrète.

Dix des stages étaient subventionnés par le programme Jeunes Professionnels à l'international du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Recrutés parmi plus de 200 candidatures de partout au Canada, les stagiaires à l'étranger ont pu mettre en pratique leurs compétences acquises dans le cadre de leur formation au service de nos partenaires; ils ont effectué un travail important qui a été très apprécié.

- Jessica Drohan, de la Nouvelle-Écosse, s'est rendue à Paris où elle a été intégrée à la Direction de l'éducation à la paix et aux droits de l'homme de l'UNESCO. Elle a travaillé principalement sur la Convention internationale relative aux droits de l'enfant et sur l'éducation aux droits.
- Ugraz Oguz, du Québec, et Sulini Sarugazer, de l'Ontario, se sont rendues à Genève où elles ont joint le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. L'une avec l'Unité en charge des relations avec les donateurs et l'autre avec l'Unité responsable du renforcement des institutions nationales des droits de la personne.
- Lyndsay Hayhurst, de la Colombie-Britannique, s'est rendue à New York où elle s'est jointe à l'équipe du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) chargée de coordonner la campagne de sensibilisation des jeunes dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement.
- Geneviève Rose, du Québec, s'est jointe à l'équipe de l'Institut danois pour les droits humains à Copenhague. Elle a été intégrée dans le département international où elle a travaillé principalement sur l'Afrique de l'Ouest.
- Philippe Picard, du Québec, a fourni un appui à deux organisations marocaines basées à Rabat : Espace associatif Maroc et l'Association marocaine des droits humains.

- Za Uk Ling, de l'Ontario, s'est rendu en Malaisie où il a été intégré à l'organisation SUARAM pour travailler auprès des réfugiés et des demandeurs d'asile. Son travail de représentation a notamment permis de faire libérer des réfugiés emprisonnés et ses recherches ont été reconnues par des groupes comme Amnesty International et Human Rights Watch.
- Sorcha O'Carroll, de l'Ontario, a joint l'Asia Pacific Forum en Australie. Elle a fait de la recherche sur des projets liés à la promotion des droits humains dans la région du Sud-Est asiatique.
- Dana Stefov, de l'Ontario, a travaillé pour le Centre pour la justice et le droit international (CEJIL) de Washington. Elle a coordonné la Coalition internationale des organisations pour les droits humains dans les Amériques, ce qui comprend de collaborer avec les instances de l'Organisation des États américains (OEA).
- Aurélie Arnaud, du Québec, a joint la Commission sur la propriété intellectuelle du Réseau continental des femmes autochtones des Amériques basé au Panama. Elle a effectué des recherches sur les connaissances ancestrales des femmes autochtones et assuré la diffusion de ces informations sur le site Web.
- Allison Coady, de l'Ontario, s'est rendue en Afrique du Sud où elle a joint le Zimbabwe Exiles Forum afin d'apporter un appui institutionnel à l'organisme et d'intégrer une perspective de genre dans ses dossiers.

Par ailleurs, Droits et Démocratie a accueilli six étudiants grâce au programme Jeunesse Canada au travail. Durant l'été 2006, les stagiaires ont ainsi travaillé au Centre de documentation, avec le Réseau Droits et Démocratie et l'équipe des programmes. Cinq autres étudiants ont pu obtenir des crédits universitaires grâce à un stage effectué dans nos bureaux.

## L'ADMINISTRATION ET LES FINANCES

En 2006-2007, la direction de l'administration des ressources a participé davantage à la planification financière initiale des projets. Elle a établi un modèle de budget facilitant l'évaluation avec le plus de précision possible des besoins financiers réels pour réaliser les activités. Le personnel des programmes travaille en étroite collaboration avec le personnel des finances pour produire ses propositions de projet. De plus, la direction de Droits et Démocratie a convenu que, pour obtenir une subvention, les partenaires rempliraient une proposition budgétaire standardisée qui fera partie des informations de base exigées aux fins d'approbation d'un projet. Elle a aussi fixé de nouvelles lignes directrices que nos partenaires doivent observer dans la préparation de rapports financiers de projets d'une valeur supérieure à 60 000 \$ et pour d'autres que l'on juge nécessaire de suivre de plus près. Les bénéficiaires d'une subvention doivent remettre des rapports financiers réguliers en utilisant les feuilles de calcul électroniques établies à partir du budget approuvé. Ils sont également invités à conserver tous leurs dossiers financiers et leurs reçus pendant les deux années qui suivent la fin du projet pour permettre à Droits et Démocratie de faire une vérification comptable, au besoin. Toutes ces mesures et d'autres manifestent la préoccupation constante de la direction de garder un équilibre entre la reddition des comptes et l'exigence d'efficacité.

## NOS COMMUNICATIONS AVEC LES MÉDIAS ET LE PUBLIC

Droits et Démocratie a su, durant l'année, faire connaître efficacement ses priorités, ses événements et ses enjeux au public du Canada et de l'étranger.

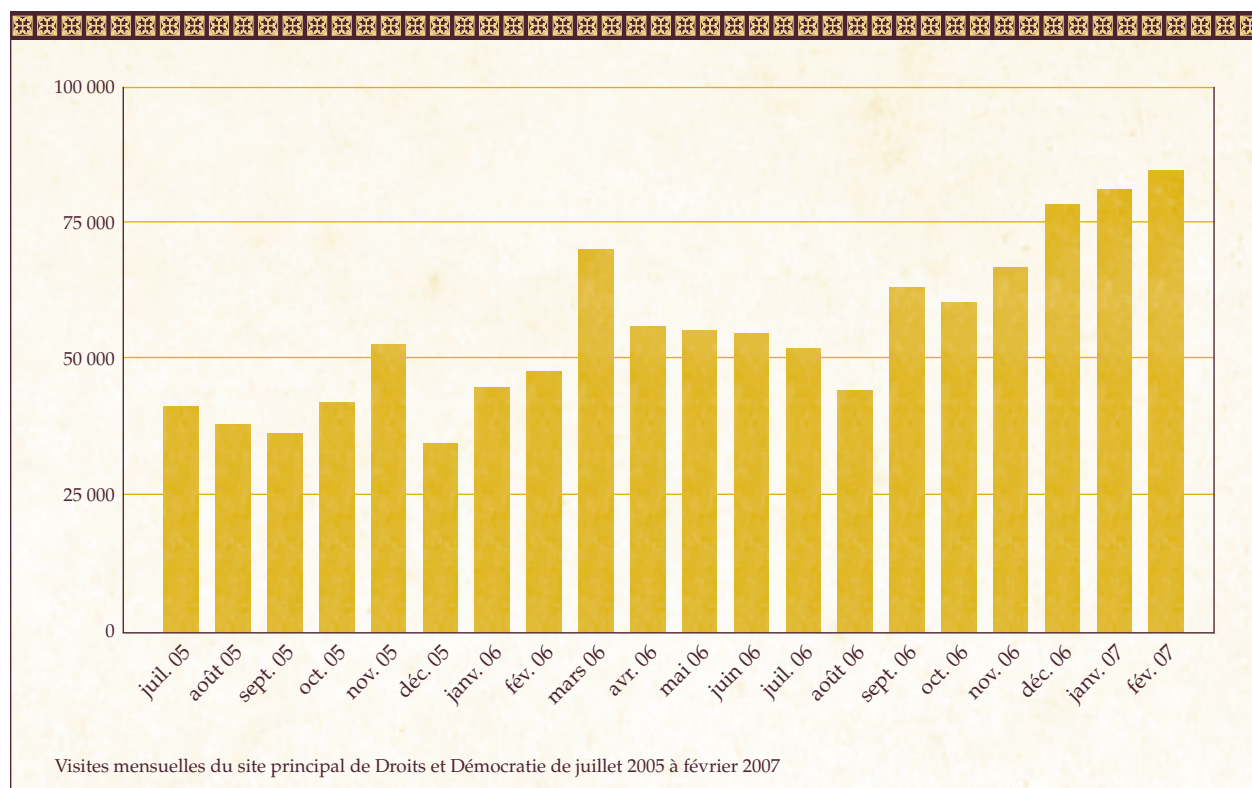
En mettant à profit nos solides réseaux et relations avec les médias de langue française et anglaise, nous avons fait plus de 250 interventions dans les plus importants journaux et les plus grandes stations de radio et de télévision du Canada en 2006-2007.

Signalons particulièrement la couverture impressionnante que les médias nationaux ont accordée à notre conférence annuelle « Renforcer la démocratie en Asie », à la tournée canadienne de Gabriel Shumba, du Zimbabwe, et à la remise du prix John-Humphrey pour la liberté. De plus, nos agents de relations extérieures ont commencé à utiliser un nouvel outil

de suivi des médias qui permet d'analyser l'impact et la rentabilité de nos activités de relations publiques.

Après avoir remanié complètement notre site Web en 2006, nous continuons à gagner en visibilité : nous avons ainsi enregistré plus de 85 000 visites par mois à la fin de l'année fiscale. Il s'agit d'une augmentation de 500 % par rapport au taux de fréquentation de 2002! Parmi les pages les plus consultées, les publications arrivent au premier rang, avec environ 30 % des visites. Dès juin 2007, de nouvelles pages sur nos différents programmes et projets seront ajoutées à notre site Web.

Nous avons aussi continué à faire connaître nos partenaires institutionnels et nos pays prioritaires en soutenant des tournées partout au Canada, notamment pour la remise du prix John-Humphrey pour la liberté, et des conférences publiques à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Droits et Démocratie renforce ainsi ses liens avec la population d'un bout à l'autre du Canada.



## Nos publications récentes

- *Études d'impact des investissements étrangers sur les droits humains : Tirer les leçons de l'expérience des communautés aux Philippines, au Tibet, en République démocratique du Congo, en Argentine et au Pérou*, 2007.
- *Le droit à l'alimentation au Malawi*, Rapport d'une mission internationale d'observation, 2007.
- *Femmes autochtones des Amériques*, édition revue et augmentée, 2006.
- *Renforcer la démocratie en Asie, Nouveaux réseaux et partenariats pour le respect des droits de la personne et la primauté du droit*, rapport de la Conférence internationale annuelle, Toronto, 14-15 juin 2006.
- *Les enjeux émergents en matière de droits de la personne*, 16 et 17 février 2006.
- *Documenter les violations des droits des femmes par les acteurs non étatiques*, par Jan Bauer et Anissa Hélie, une coédition de Droits et Démocratie et du réseau Femmes vivant sous lois musulmanes, 2006.

La plupart de nos publications sont disponibles gratuitement sur notre site Web. On peut aussi les commander en visitant notre site : [www.dd-rd.ca](http://www.dd-rd.ca). Toutes nos publications sont gratuites pour les ONG des pays en développement.

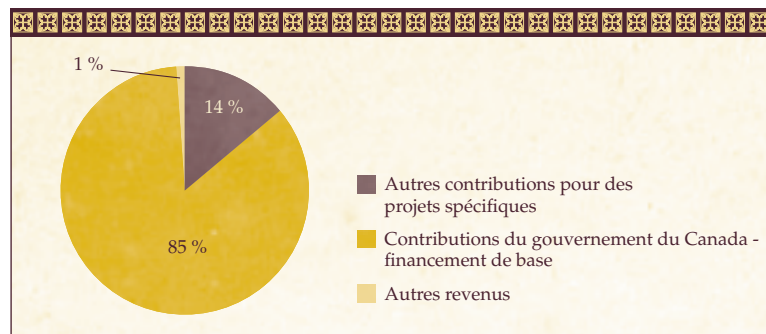
### Notre Centre de documentation

Au cours de l'année 2006-2007, nous avons travaillé à rendre disponible en ligne la base de données de notre Centre de documentation. Le centre compte plus de 20 000 documents sur les droits de la personne au plan international et plus de 300 documentaires rassemblés à partir des recherches effectuées par le personnel et des interventions sur le terrain. Ces ressources documentaires sur nos grandes thématiques, en particulier les droits des femmes, les droits des peuples autochtones, le développement démocratique et les droits économiques et sociaux sont donc accessibles.

Pour consulter nos ressources sur place, communiquez avec nous par téléphone au 514 283-6073, poste 263, ou par courrier électronique à l'adresse : [Document@dd-rd.ca](mailto:Document@dd-rd.ca).

# ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS

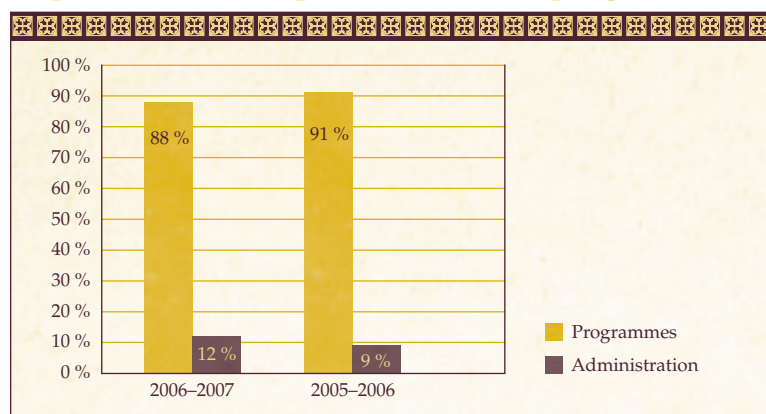
## Provenance des revenus



Les revenus de Droits et Démocratie pour l'exercice financier 2006-2007 peuvent, comme pour l'exercice précédent, être divisés en trois grandes catégories. Les contributions en provenance du gouvernement du Canada destinées au fonctionnement général représentent 85 % des revenus totaux, soit 8,769 M\$. La hausse de 1,308 M\$ par rapport à l'année dernière s'explique par une augmentation de l'allocation annuelle et par une contribution supplémentaire de l'ACDI de l'ordre de 0,5 M\$. Par ailleurs, 14 % des revenus sont constitués de contributions qui ne peuvent être utilisées que pour les projets auxquels elles sont destinées. Ces contributions proviennent du gouvernement du Canada (0,868 M\$) et d'autres sources (0,625 M\$).

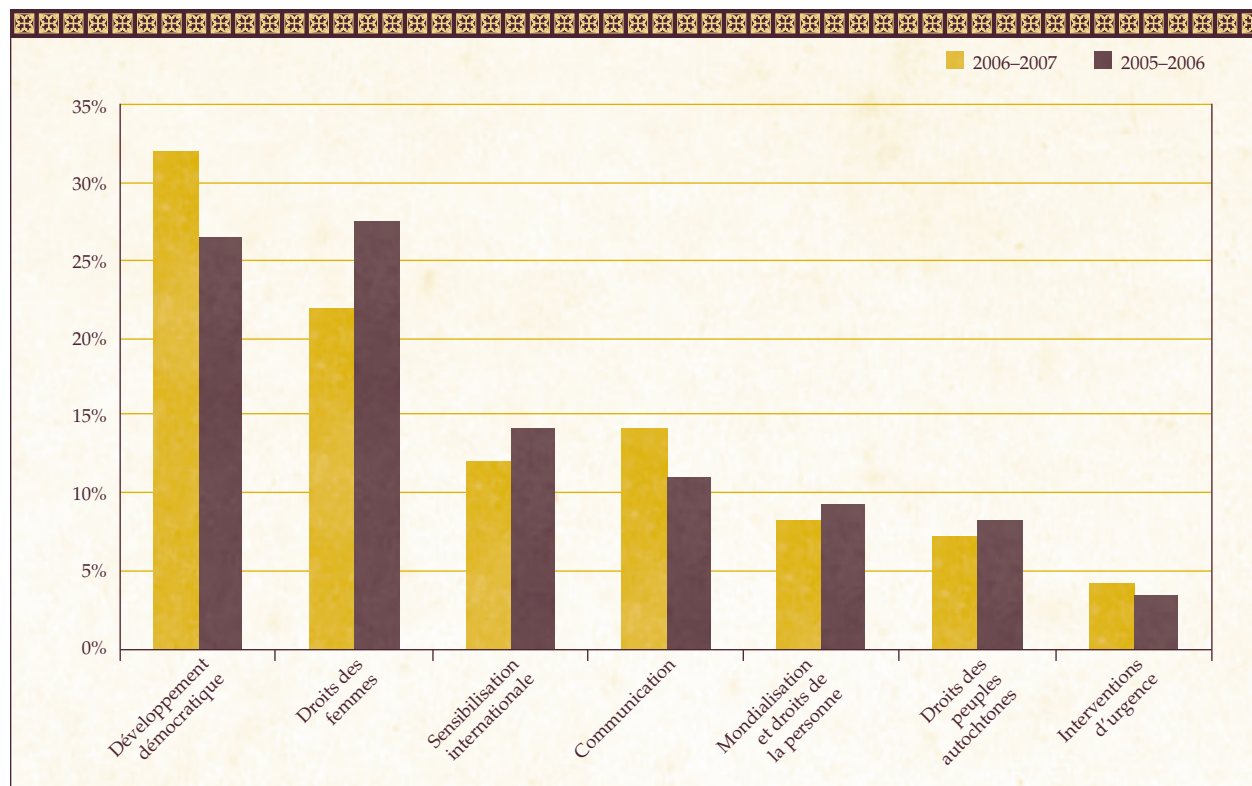
Finalement, les autres types de revenus tels les dons, les ventes de publications et les intérêts complètent la répartition avec 1 % du montant total constaté dans les revenus.

## Répartition des dépenses entre les programmes et l'administration



La proportion de dépenses de nature administrative par rapport aux dépenses totales est demeurée sensiblement la même qu'en 2005-2006. Cette proportion était de 9 % l'année dernière, elle se situe à 12 % en 2006-2007. Ce faible pourcentage de frais administratifs est la conséquence directe de la constante préoccupation de Droits et Démocratie de maintenir ces frais au minimum.

## Répartition des dépenses par domaine



Dans un premier temps, il importe de préciser que la ventilation des dépenses par domaines tient compte des frais généraux, tel le loyer, qui ont été distribués en fonction du nombre d'employés impliqués ou de la superficie occupée, selon le type de dépense. Le reste des frais généraux est absorbé par l'administration.

La répartition des dépenses entre les thématiques dépend directement des propositions de celles-ci lors de l'élaboration du budget. Ainsi, les dépenses consacrées à la thématique Développement démocratique totalisent près du tiers des dépenses totales de programme comparativement à 26 % l'année précédente. Celles de la thématique Droits des femmes s'élèvent à 22 % incluant le coût du programme en Afghanistan financé par l'ACDI.

Les autres thématiques ont maintenu un pourcentage sensiblement similaire à 2005-2006.

## Analyses des dépenses par catégories

	Résultats 2006-2007	Résultats 2005-2006	Écart \$	Écart %
Projets	6 571 908 \$	5 306 227 \$	1 265 681 \$	24 %
Salaires et bénéfices	2 991 933	2 661 400	330 533	12 %
Loyer et dépenses de bureau	627 698	485 679	142 019	29 %
Déplacements	183 039	140 906	42 133	30 %
Information	88 153	78 793	9 360	12 %
Conseil d'administration	227 384	77 007	150 377	195 %
	<b>10 690 115 \$</b>	<b>8 750 012 \$</b>	<b>1 940 103 \$</b>	<b>22 %</b>

Afin de faciliter l'analyse, certaines dépenses ont été regroupées par rapport à la présentation aux états financiers. L'examen du tableau des dépenses par catégories permet de faire ressortir le fait que l'ensemble des catégories a varié à la hausse par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation généralisée s'explique essentiellement par une allocation majorée du gouvernement du Canada de même que par un déficit d'exploitation de 0,369 M\$.

Ce sont les projets qui ont connu la variation la plus significative à la suite de l'attribution de la plus importante augmentation budgétaire.

La hausse des dépenses reliées à la main-d'oeuvre s'explique principalement par le nombre d'embauches effectuées en cours d'année. Lors de l'exercice financier 2006-2007, des postes d'agents Droits des femmes, évaluations, et partenariats ont été créés. Par contre, l'impact de ces embauches sur les dépenses de salaire a été compensé par le fait qu'aucune prime de cessation d'emploi n'a été versée cette année.

En 2005-2006, l'ajout de nouveaux employés a rendu nécessaire l'agrandissement des locaux à partir du mois de novembre 2005. La location de ces locaux additionnels pour un exercice complet comparative-ment à seulement six mois pour l'année précédente justifie en partie la hausse de 0,142 M \$ des dépenses de loyer et de bureau. L'augmentation du coût de location des bureaux et la perte de la subvention de la Ville de Montréal en ce qui a trait à la taxe d'affaires expliquent la différence.

Les frais regroupés sous la rubrique « déplacements » incluent uniquement ceux qui ne peuvent être associés directement à un projet en cours. Par conséquent, il s'agit majoritairement des dépenses de voyage associées au bureau du président et à celui du directeur de Programmes. Les membres de la direction sont régulièrement appelés à voyager pour assurer la visibilité de l'institution, rencontrer d'éventuels partenaires ou bien explorer les possibilités d'un éventuel projet. Les dépenses de voyages de ces derniers ont augmentées à la suite de l'augmentation du budget des dépenses de programmes.

La rubrique information regroupe notamment les publications, les revues *Libertas* et *Libert@s* et le rapport annuel. Contrairement à 2005-2006, le *Libert@s* a été systématiquement mis en ligne à chaque mois, ce qui a eu un impact sur les coûts de traduction et *ipso facto* sur les coûts totaux.

Finalement, les dépenses associées à la rémunération et aux déplacements des membres du conseil d'administration ont augmentées de 0,150 M \$ par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique notamment par une plus grande participation des membres du conseil et par la tenue de deux réunions additionnelles en 2006-2007. De plus, afin de profiter de l'expertise des membres du conseil et pour qu'ils soient impliqués davantage dans les activités de l'organisme, ceux-ci ont été appelés à visiter certains projets sur le terrain. Enfin, le conseil d'administration a retenu les services d'une firme pour mieux définir son rôle et ses responsabilités.



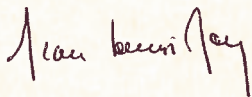
## RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (Droits et Démocratie) sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil d'administration de Droits et Démocratie. Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et, lorsque cela est approprié, comprennent des estimations fondées sur l'expérience et le jugement de la direction. La direction est également responsable de tous les autres renseignements présentés dans le rapport annuel et de leur concordance avec les états financiers.

La direction maintient des systèmes comptables, financiers, de contrôle de gestion et d'information, de même que des pratiques de gestion conçus pour fournir une assurance raisonnable que des informations fiables et pertinentes sont disponibles au moment opportun; que les actifs sont protégés et contrôlés; que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente en vue de la réalisation des objectifs de Droits et Démocratie et que l'exploitation est menée efficacement. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir une assurance raisonnable que les opérations sont conformes à la *Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique*, aux règlements administratifs et aux politiques de Droits et Démocratie.

Le Conseil d'administration est responsable de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière tel que précisé ci-dessus. Le Conseil assume cette charge par l'entremise du Comité des finances et de vérification qui est composé d'administrateurs dont aucun n'est membre de la direction. Le Comité des finances et de vérification examine les états financiers annuels et tous rapports s'y rattachant; le Comité rencontre annuellement le vérificateur externe et peut faire des recommandations au Conseil d'administration à l'égard de ceux-ci et/ou d'affaires connexes.

Le vérificateur externe, le vérificateur général du Canada, effectue une vérification indépendante des états financiers et présente son rapport à Droits et Démocratie et au ministre des Affaires étrangères.



Jean-Louis Roy  
Le président



Marie-France Cloutier  
La directrice de l'administration et des ressources

Montréal, Canada  
Le 13 juin 2007

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

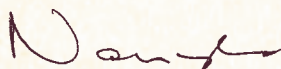
Au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique et au ministre des Affaires étrangères

J'ai vérifié le bilan du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique au 31 mars 2007 et les états des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada



Nancy Y. Cheng, FCA  
Vérificatrice générale adjointe

Ottawa, Canada  
Le 13 juin 2007

## Centre international des droits de la personne et du développement démocratique

### Bilan

au 31 mars

2007

2006

#### ACTIF

##### À court terme

Dépôts à terme (note 4)	2 070 876 \$	1 970 876 \$
Intérêts courus	32 251	18 475
Débiteurs	97 723	141 651
Contributions à recevoir	25 552	135 020
Frais payés d'avance	<u>42 356</u>	<u>81 157</u>
	2 268 758	2 347 179

##### À long terme

Immobilisations (note 5)	<u>887 218</u>	<u>928 144</u>
	<u>3 155 976 \$</u>	<u>3 275 323 \$</u>

#### PASSIF

##### À court terme

Découvert bancaire	547 799 \$	325 557 \$
Créditeurs	196 515	204 345
Salaires et vacances à payer	424 827	342 896
Prestation de cessation d'emploi	-	139 828
Subventions à payer	287 203	345 490
Obligation découlant de contrats de location-acquisition (note 6)	36 957	33 485
Contributions reportées (note 7)	<u>303 615</u>	<u>170 367</u>
	1 796 916	1 561 968

##### À long terme

Avantages incitatifs reportés sur le bail	178 611	210 613
Obligation découlant de contrats de location-acquisition (note 6)	111 330	148 287
Autres passifs	<u>50 000</u>	<u>-</u>
	339 941	358 900
 Financement en capital reporté (note 8)	 <u>598 738</u>	 <u>564 938</u>
	<u>2 735 595</u>	<u>2 485 806</u>

#### AVOIR

##### Bénéfices non répartis

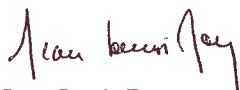
	<u>420 381</u>	<u>789 517</u>
	<u>3 155 976 \$</u>	<u>3 275 323 \$</u>

Engagements (note 11)

Éventualités (note 13)

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

Approuvé par:



Jean-Louis Roy

Le président de Droits et Démocratie



Janice Stein

La présidente du Conseil

**États des résultats et des bénéfices non répartis  
pour l'exercice terminé le 31 mars**

	2007	2006
<b>Dépenses (note 9)</b>		
Programmes et Activités		
Développement démocratique	3 022 228 \$	2 064 969 \$
Droits des femmes	2 076 667	2 147 518
Communication et éducation du public	1 324 327	924 524
Sensibilisation internationale aux droits humains	1 155 090	1 060 953
Mondialisation et droits de la personne	783 207	729 006
Droits des peuples autochtones	687 525	648 160
Interventions d'urgence et occasions importantes	<u>400 466</u>	<u>268 968</u>
	9 449 510	7 844 098
Administration générale	<u>1 240 605</u>	<u>766 086</u>
Coût d'exploitation avant prestation de cessation d'emploi	<u>10 690 115</u>	<u>8 610 184</u>
Prestation de cessation d'emploi	-	139 828
Coût d'exploitation après prestation de cessation d'emploi	<u>10 690 115</u>	<u>8 750 012</u>
<b>Revenus</b>		
Contributions du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées pour des projets spécifiques (note 10)	867 844	1 230 263
Autres contributions (note 10)	625 095	437 215
Intérêts	<u>58 840</u>	<u>43 186</u>
	<u>1 551 779</u>	<u>1 710 664</u>
Résultats d'exploitation avant financement du gouvernement du Canada	<u>9 138 336</u>	<u>7 039 348</u>
Financement du gouvernement du Canada		
Crédit parlementaire – financement de base	8 632 147	7 378 442
Amortissement du financement en capital reporté (note 8)	<u>137 053</u>	<u>83 061</u>
	<u>8 769 200</u>	<u>7 461 503</u>
Résultats d'exploitation pour l'exercice	(369 136)	422 155
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	<u>789 517</u>	<u>367 362</u>
<b>Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice</b>	<u>420 381 \$</u>	<u>789 517 \$</u>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

**État des flux de trésorerie  
pour l'exercice terminé le 31 mars**

	2007	2006
<b>Encaisse provenant des (utilisée pour les) activités d'exploitation</b>		
Résultats d'exploitation pour l'exercice	(369 136) \$	422 155 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations	211 779	145 261
Amortissement du financement en capital reporté	(137 053)	(83 061)
Perte sur aliénation de contrat de location-acquisition	<u>-</u>	<u>44 286</u>
	(294 410)	528 641
Augmentation des intérêts courus	(13 776)	(3 092)
Diminution (augmentation) des débiteurs	43 928	(93 240)
Diminution (augmentation) des contributions à recevoir	109 468	(18 825)
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	38 801	(11 659)
Augmentation (diminution) des créditeurs	(7 830)	55 918
Augmentation des salaires et vacances à payer	81 931	2 824
Augmentation (diminution) de prestation de cessation d'emploi	(139 828)	139 828
Augmentation (diminution) des subventions à payer	(58 287)	220 490
Augmentation (diminution) des avantages incitatifs reportés sur le bail	(32 002)	120 181
Augmentation des autres passifs	50 000	-
Augmentation (diminution) des contributions reportées	<u>133 248</u>	<u>(282 955)</u>
	<b>(88 757)</b>	<b>658 111</b>
<b>Encaisse provenant des (utilisée pour les) activités de financement</b>		
Crédit parlementaire – financement en capital	170 853	441 661
Obligation découlant de contrats de location-acquisition	-	131 476
Diminution d'obligation de contrat de location-acquisition	-	(56 923)
Paiements d'obligation de contrats de location-acquisition	<u>(33 485)</u>	<u>(27 880)</u>
	<b>137 368</b>	<b>488 334</b>
<b>Encaisse provenant des (utilisée pour les) activités d'investissement</b>		
Acquisition de dépôts à terme	(6 351 329)	(6 323 322)
Remboursement de dépôts à terme	6 251 329	6 118 322
Acquisition d'immobilisations	(170 853)	(586 596)
Acquisition d'immobilisations louées en vertu de contrats de location-acquisition	<u>-</u>	<u>(131 476)</u>
	<b>(270 853)</b>	<b>(923 072)</b>
<b>Changement net du découvert bancaire</b>		
Découvert bancaire au début de l'exercice	<u>(222 242)</u>	<u>223 373</u>
	<b>(325 557)</b>	<b>(548 930)</b>
<b>Découvert bancaire à la fin de l'exercice</b>		
	<b>(547 799) \$</b>	<b>(325 557) \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Notes aux États financiers du 31 mars 2007

### 1. Pouvoirs et activités

Le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique a été créé par le Parlement du Canada en 1988 par la *Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique*. Le Centre exerce ses activités sous le nom de Droits et Démocratie.

Droits et Démocratie a pour mission d'amorcer, d'encourager et d'appuyer la coopération entre le Canada et les pays étrangers en ce qui touche la promotion, le développement et le renforcement des institutions et programmes démocratiques ou se rapportant aux droits de la personne, qui donnent effet aux droits et libertés consacrés par la *Charte internationale des droits de l'homme*. Il lui incombe pour l'accomplissement de sa mission:

- a) d'appuyer les programmes et les activités de développement en faveur des pays en voie de développement;
- b) d'appuyer les programmes et les activités en faveur des pays autres que les pays en voie de développement; et
- c) de stimuler et appuyer la recherche et l'éducation, le dialogue, l'échange d'information et la collaboration entre les citoyens et les institutions, tant au Canada qu'à l'étranger.

Droits et Démocratie est exempt de tout impôt sur les bénéfices. Il est un organisme de charité enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

### Dispositions financières

Pour appuyer les programmes et les activités en faveur des pays en voie de développement, la Loi prévoit que Droits et Démocratie peut recevoir des crédits votés par le Parlement. Droits et Démocratie peut également recevoir des fonds lui venant de sources autres que du gouvernement du Canada.

Pour appuyer les programmes et les activités en faveur des pays autres que les pays en voie de développement, Droits et Démocratie peut recevoir et utiliser, en plus des crédits qui pourraient être votés par le Parlement à cette fin, des fonds lui venant de sources autres que du gouvernement du Canada.

### 2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont énoncées ci-bas.

#### a) Crédit parlementaire

Le financement de Droits et Démocratie provient principalement du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et de l'Agence canadienne de développement international par des ententes de subventions. La portion du crédit parlementaire utilisée pour l'acquisition d'immobilisations est comptabilisée comme financement en capital reporté et amortie selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations correspondantes. L'autre partie du crédit parlementaire est comptabilisée à l'état des résultats au cours de l'exercice pour lequel il est approuvé.

**b) Contributions**

Droits et Démocratie applique la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions affectées en vertu d'affectations d'origine externe sont reportées et constatées à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées. Les contributions non affectées sont constatées à titre de revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

**c) Dépenses de subventions**

Les subventions accordées sont imputées aux résultats dans l'exercice où les critères d'octroi des subventions sont rencontrés.

**d) Dépôts à terme**

Les dépôts à terme sont inscrits au prix coûtant.

**e) Immobilisations**

Le mobilier et équipement, l'équipement informatique, le matériel roulant ainsi que la conception et le développement du site Web sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode linéaire au taux annuel de 20 %. Les améliorations locatives sont comptabilisées au coût et sont amorties sur la durée non écoulée du bail. Les actifs acquis par le biais de contrats de location-acquisition sont comptabilisés à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail et sont amortis sur la durée du bail.

**f) Avantages sociaux futurs**

Tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations versées à titre d'employeur représentent le coût complet pour Droits et Démocratie. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de Droits et Démocratie sont imputées à l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. Droits et Démocratie n'est pas tenue à l'heure actuelle de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique. Ces bénéfiques représentent la seule obligation de Droits et Démocratie qui requiert un paiement futur.

**g) Avantages incitatifs reportés sur le bail**

Les coûts encourus par le bailleur pour le compte de Droits et Démocratie sont inclus au bilan à titre d'avantages incitatifs reportés sur le bail. Ces avantages incitatifs reportés sur le bail sont amortis de façon linéaire sur la durée du bail et comptabilisés en réduction de la dépense.

**h) Modification comptable future**

Le chapitre 1530, *Résultat étendu*, introduit une nouvelle exigence de présenter temporairement certains gains et pertes dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'il soit approprié de les constater dans les résultats d'exploitation. Droits et Démocratie peut être tenu de présenter un nouvel état financier intitulé État du résultat étendu pour constater ces sommes jusqu'à leur réalisation. Toutes contributions affectées seront incluses dans l'État du résultat étendu jusqu'à ce que qu'il soit approprié de les constater dans les revenus.

### 3. Juste valeur des instruments financiers

Les opérations liées à l'encaisse (découvert bancaire), les dépôts à terme, les intérêts courus, les débiteurs, les contributions à recevoir, les créditeurs, les salaires et vacances à payer et les subventions à payer découlent du cours normal de l'exploitation. La valeur aux livres de chacun de ces postes se rapproche de leur juste valeur car leur échéance est à court terme. Droits et Démocratie n'a aucune concentration significative de risque de crédit.

### 4. Dépôts à terme

Au 31 mars 2007, les dépôts à terme ont un taux d'intérêt moyen de 3,82 % (3,55% en 2006) et une durée moyenne de 365 jours (365 jours en 2006).

### 5. Immobilisations

	Coût	2007 Amortissement cumulé	Valeur nette	2006 Valeur nette
Mobilier et équipement	838 556 \$	547 518 \$	291 038 \$	348 368 \$
Équipement informatique	377 235	224 088	153 147	161 329
Site Web	52 351	8 641	43 710	-
Améliorations locatives	493 511	117 529	375 982	418 447
Matériel roulant	<u>28 589</u>	<u>5 248</u>	<u>23 341</u>	-
	<u>1 790 242 \$</u>	<u>903 024 \$</u>	<u>887 218 \$</u>	<u>928 144 \$</u>

Les biens susmentionnés comprennent des équipements acquis en vertu de contrats de location-acquisition d'un coût brut de 213 625 \$ (213 625 \$ en 2006) moins l'amortissement cumulé de 79 858 \$ (37 133 \$ en 2006).

Le matériel roulant est utilisé par le personnel de Port-au-Prince dans le cadre des activités du projet intitulé « Renforcement de la participation de la société civile haïtienne à la transition vers la démocratie ».

### 6. Obligation découlant de contrats de location-acquisition

Droits et Démocratie a signé des ententes pour la location d'équipements de bureau en vertu de contrats de location-acquisition. Les obligations découlant de contrats de location-acquisition ont été actualisées à un taux d'intérêt variant de 9,5 à 15,59 % par année. Les obligations correspondantes sont payées pendant la durée des baux (de 5 à 6 ans). Les paiements minimums exigibles en vertu du bail pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 ont totalisé 50 003 \$ (45 068 \$ en 2006), ce qui inclut un montant d'intérêts de 16 519 \$ (17 188 \$ en 2006) imputé aux résultats.

Au 31 mars 2007, les paiements minimums exigibles en vertu du bail étaient:

2008	50 003 \$
2009	50 003
2010	45 875
2011	<u>31 104</u>
Total des paiements minimums exigibles en vertu du bail	<u>176 985</u>
Moins: intérêts implicites	(28 698)
	<u>148 287</u>
Portion à court terme	<u>(36 957)</u>
	<u>111 330 \$</u>



## 7. Contributions reportées

Les contributions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectation d'origine externe, sont destinées à la réalisation de projets spécifiques et qui sont reçues ou à recevoir au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les dépenses d'exercices ultérieurs. Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes :

	2007	2006
Contributions reportées au début de l'exercice	170 367 \$	453 322 \$
Montant constaté comme revenu de l'exercice (note 10)	(52 728)	(427 254)
Agence canadienne de développement international		
Projet renforcement de la société civile en Haïti	115 509	53 799
Canada Corps : Renforcement de la gouvernance en Afrique	1 209	51 987
Intégration économique et droits humains dans les Amériques	-	1 320
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international		
Stages internationaux pour jeunes professionnels	23 680	257
Haïti : Engagement de la jeunesse dans le développement démocratique	10 000	-
Projet du manuel de la CPI pour les victimes de la RDC	5 605	-
Open Society Initiative for Southern Africa		
RDC – Projet justice pour les victimes de violence sexuelle	20 695	-
Centre de recherche pour le développement international		
Réseau de délégations étudiantes	5 000	-
Institut canadien du droit et de la protection de l'environnement		
Projet : le tissage du savoir au Canada	-	6 159
Ministère de l'immigration et des communautés culturelles du Québec		
Réseau de délégations étudiantes	1 000	-
Développement et paix		
Projet de sensibilisation en Indonésie	1 130	691
Contributions au groupe d'observation des libertés civiles internationales	-	25 505
Dons	<u>2 148</u>	<u>4 581</u>
Contributions reportées à la fin de l'exercice	<u>303 615 \$</u>	<u>170 367 \$</u>
Les contributions reportées au 31 mars sont constituées comme suit :		
Agence canadienne de développement international		
Projet renforcement de la société civile en Haïti	169 309 \$	53 799 \$
Canada Corps : Renforcement de la gouvernance en Afrique	53 196	51 987
Intégration économique et droits humains dans les Amériques	-	1 320
Inter-Pares		
Participation à la plate-forme de Beijing	-	2 015
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international		
Stages internationaux pour jeunes professionnels	23 680	257
Haïti : Engagement de la jeunesse dans le développement démocratique	10 000	-
Projet du manuel de la CPI pour les victimes de la RDC	5 605	-
Open Society Initiative for Southern Africa		
RDC – Projet justice pour les victimes de violence sexuelle	20 695	-
Centre de recherche pour le développement international		
Projet de recherche	-	23 627
Réseau de délégations étudiantes	5 000	-
Institut canadien du droit et de la protection de l'environnement		
Projet : le tissage du savoir au Canada	-	6 159
Ministère de l'immigration et des communautés culturelles du Québec		
Réseau de délégations étudiantes	1 000	-
Développement et Paix		
Projet de sensibilisation en Indonésie	1 821	691
Contributions au groupe d'observation des libertés civiles internationales	6 717	25 505
Dons	<u>6 592</u>	<u>5 007</u>
	<u>303 615 \$</u>	<u>170 367 \$</u>

## 8. Financement en capital reporté

	2007	2006
Solde au début de l'exercice	564 938 \$	206 338 \$
Crédit parlementaire – financement en capital	170 853	441 661
Amortissement du financement en capital reporté	<u>(137 053)</u>	<u>(83 061)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>598 738 \$</u>	<u>564 938 \$</u>

## 9. Dépenses

	Programmes et activités	2007 Administration générale	Total	2006 Total
Projets	6 402 198 \$	- \$	6 402 198 \$	5 167 333 \$
Salaires et avantages sociaux	1 914 607	618 617	2 533 224	2 313 318
Honoraires professionnels	265 316	193 393	458 709	208 254
Location	205 190	80 499	285 689	221 612
Honoraires et dépenses du Conseil	-	227 384	227 384	77 007
Amortissement des immobilisations	151 316	60 463	211 779	145 261
Déplacements	150 103	32 936	183 039	140 906
Octroi de prix	169 710	-	169 710	138 894
Information	81 865	6 288	88 153	78 793
Poste et téléphonie	46 263	8 907	55 170	48 007
Dépenses de bureau	41 885	8 064	49 949	47 815
Autres frais	<u>21 057</u>	<u>4 054</u>	<u>25 111</u>	<u>22 984</u>
	<u>9 449 510 \$</u>	<u>1 240 605 \$</u>	<u>10 690 115 \$</u>	<u>8 610 184 \$</u>
Prestation de cessation d'emploi	-	-	-	139 828
	<u>9 449 510 \$</u>	<u>1 240 605 \$</u>	<u>10 690 115 \$</u>	<u>8 750 012 \$</u>

## 10. Contributions

Les contributions constatées dans l'état des résultats proviennent des sources suivantes :

	2007	2006
Autres contributions pour des projets spécifiques	589 206 \$	424 194 \$
Contributions du gouvernement du Canada pour des projets spécifiques (1)	692 641	664 982
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (1)		
Programme de stages internationaux pour les jeunes	150 000	141 012
Contributions générales	8 364	10 036
	<u>1 440 211</u>	<u>1 240 224</u>
Montant des contributions reportées constaté comme revenu de l'exercice (note 7)		
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (1)		
Programme de stages internationaux pour les jeunes	257	-
Agence canadienne de développement international (1)		
Fonds pour les droits des femmes en Afghanistan	-	140 645
Intégration économique et droits humains dans les Amériques	1 320	-
Centre de recherche pour le développement international (1)	23 626	283 624
Inter-Pares		
Projet du comité national sur la santé et l'éducation	2 015	485
Institut canadien du droit et de la politique pour l'environnement		
Projet : le tissage du savoir au Canada	6 159	-
Groupe d'observation des libertés civiles internationales	18 788	-
Dons	563	2 500
	<u>52 728</u>	<u>427 254</u>
	<u>1 492 939 \$</u>	<u>1 667 478 \$</u>
La composition des contributions au 31 mars est la suivante:		
Contributions du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées pour des projets spécifiques (1)	867 844 \$	1 230 263 \$
Autres contributions	625 095	437 215
	<u>1 492 939 \$</u>	<u>1 667 478 \$</u>

## 11. Engagements

### a) Baux

Droits et Démocratie a signé un bail à long terme pour la location de locaux jusqu'en 2016. Le solde des engagements relatifs à ce bail s'établit à 2 452 251\$. Les loyers minimums qui seront versés au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2008	270 068 \$
2009	270 068
2010	270 068
2011	292 328
2012 et après	1 349 719
	<u>2 452 251 \$</u>

## b) Subventions

Au 31 mars 2007, Droits et Démocratie a approuvé des subventions totalisant 335 000\$ au cours des prochains exercices sous certaines conditions.

### 12. Avantages sociaux futurs

Droits et Démocratie et tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime offre des prestations fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière. Les prestations sont pleinement indexées selon la hausse de l'Indice des prix à la consommation. Les cotisations de Droits et Démocratie et des employés au Régime de retraite de la fonction publique au cours de l'exercice se sont élevées à :

	2007	2006
Droits et Démocratie	343 791 \$	307 491 \$
Employés	138 764 \$	115 690 \$

### 13. Éventualités

Dans le cours normal des affaires, diverses réclamations ont été intentées contre Droits et Démocratie. La direction estime que ces réclamations n'auront pas pour résultat d'engager de façon importante la responsabilité financière de Droits et Démocratie. Aucune provision n'a été prise en compte à cet égard.